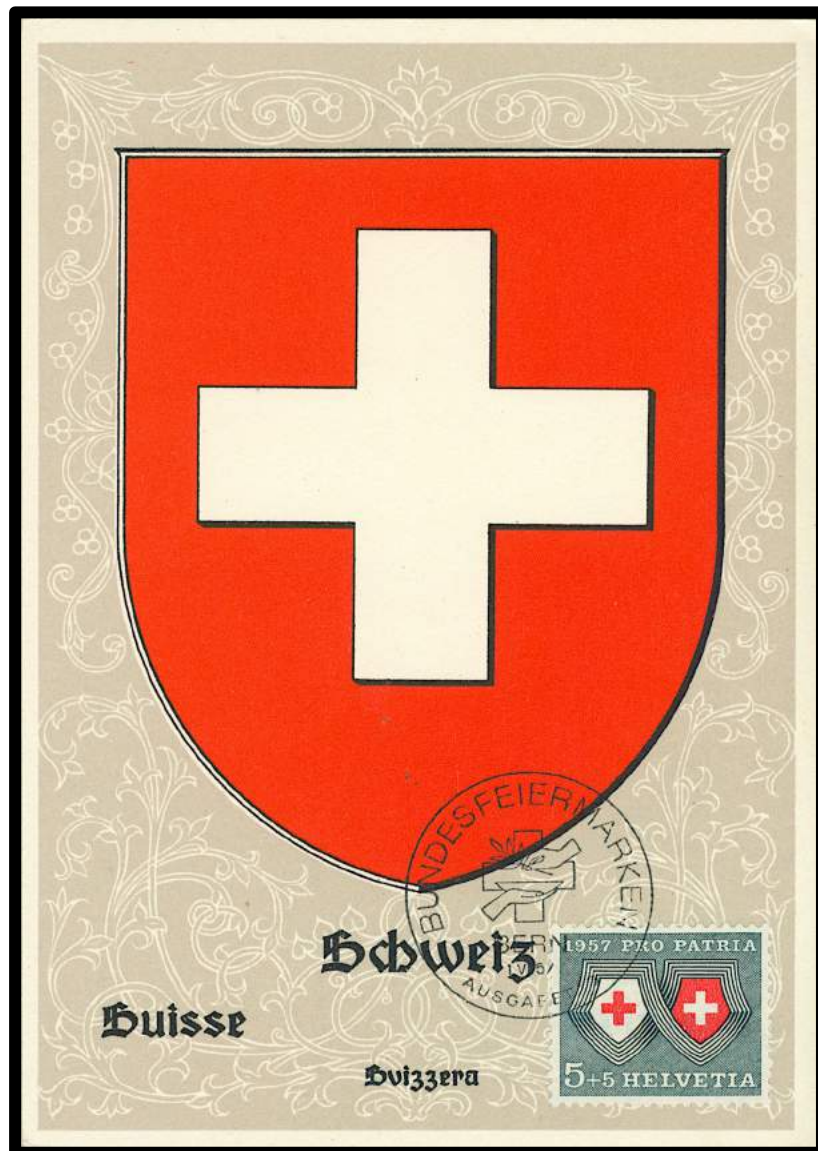


Histoire et Philatélie

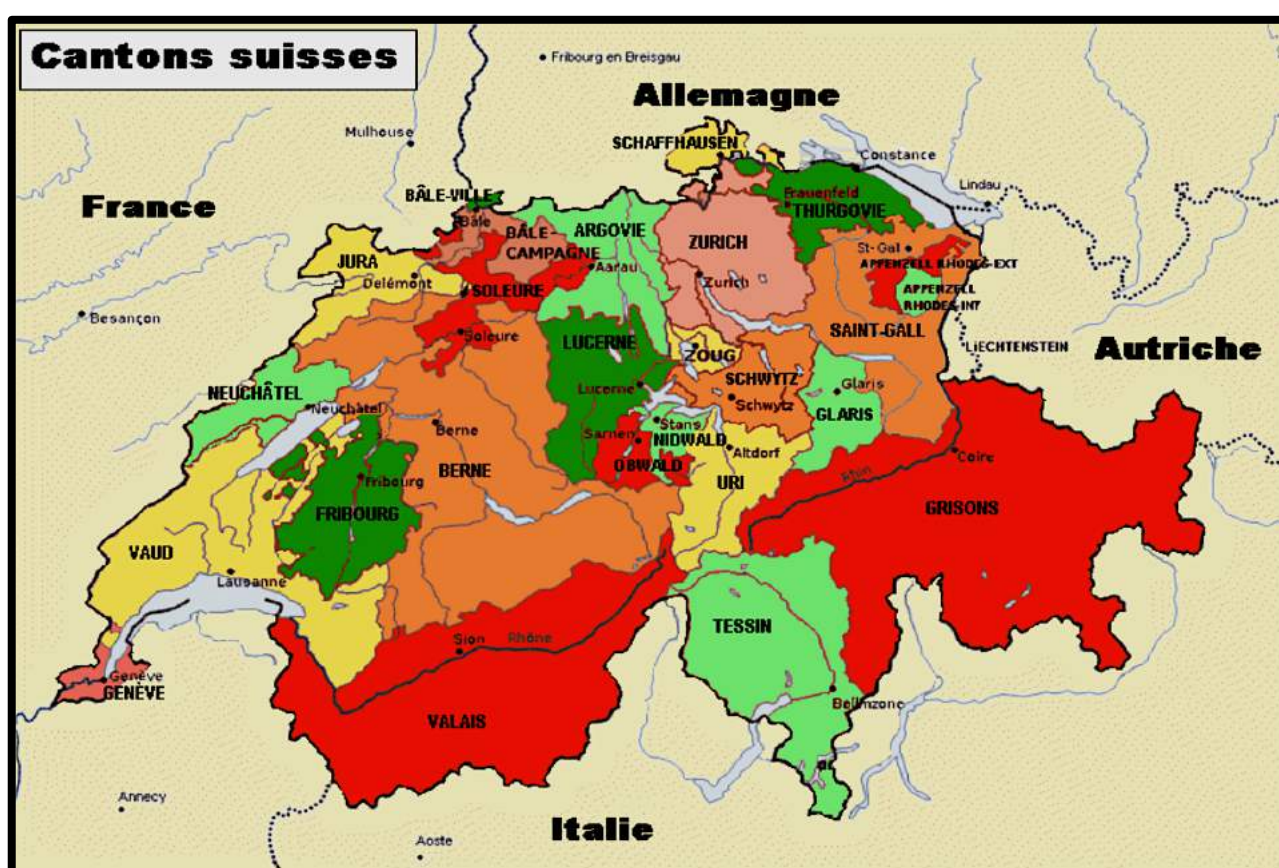
La Suisse



Afin de préserver l'uniformité, j'ai adopté pour tous les noms propres l'orthographe française, même pour ceux des régions allemande et italienne

Introduction

La Suisse, située en Europe centrale, a comme voisins la France à l'ouest, l'Allemagne au nord, l'Autriche et le Liechtenstein à l'est et l'Italie au sud. Le pays a une superficie de 41 285 km² et compte environ 8 600 000 habitants. La Suisse est le seul pays au monde à n'avoir pas de véritable capitale : la ville de Berne a le statut de "ville fédérale", ce qui en fait la capitale *de facto*. Elle abrite le gouvernement fédéral et le parlement.



Carte de la Suisse, avec les 26 cantons (extrait de axl.cefan.ulaval.ca/europe/suisse)

La Confédération suisse – c'est le nom officiel du pays – compte trois langues officielles : le français, l'allemand et l'italien. Pour ne pas devoir mentionner le nom du pays en ces trois langues sur les timbres-poste, c'est le nom latin qui a été choisi : Helvetia. Le sigle des plaques d'immatriculation des véhicules suisses est également "CH", abréviation de *Confoederatio Helvetica*. Il y a encore une quatrième langue reconnue, bien que non officielle : le romanche, qui est surtout parlé dans le canton des Grisons.

Le drapeau et les armoiries du pays sont d'une grande simplicité : une croix blanche sur fond rouge.

I. Des Romains aux Habsbourg (1^{er} siècle a.C.-1291)

La Suisse actuelle était habitée par un grand nombre de peuplades, la plupart d'origine celtique. De nouvelles peuplades s'y installèrent, venus de l'Allemagne du Sud sous la poussée des Germains. Ces tribus forment l'ensemble des Helvètes, dont la première mention historique date de 107 a.C., suite à leur incursion en Gaule. Sous le commandement de leur chef Divico, ils remportent d'abord plusieurs victoires sur les Romains, avant d'être battus et refoulés.

Ils s'installent dans un territoire que Jules César, dans ses *Commentaires sur la guerre des Gaules*, situe entre le Rhin au Nord, Le Rhône et le lac Léman au sud et le Jura à l'ouest.

En 58 a.C., les Helvètes font une nouvelle incursion en Gaule, où Jules César a été nommé proconsul. César empêche leur avance en détruisant l'unique pont sur le Rhône, à Genève, obligeant ainsi les Helvètes à un grand détour. Les Helvètes sont finalement battus à Bibracte en 58 a.C. et renvoyés dans leur ancien territoire.

Ils font encore une nouvelle tentative de résistance contre les Romains en s'alliant avec Vercingétorix, mais la défaite d'Alésia, en 52 a.C., met fin à cette guerre.

Il y a une ultime révolte en 69 p.C., qui échoue à nouveau, et la Suisse est incorporée dans l'Empire romain. C'est l'époque de la "Pax Romana", pendant laquelle les Helvètes sont progressivement romanisés, adoptant les us et coutumes des Romains, qui sont nombreux à s'y installer. De nouvelles cités sont construites, surtout le long du Rhin qui forme la frontière avec la Germanie.

C'est d'abord Genève (Genava), un oppidum construit par César pour arrêter la progression des Helvètes, en 58 a.C.

Il y a également Bâle (Colonia Raurica) Nyon (Colonia Iulia Equestris, rebaptisée Noviodunum), Martigny (Octodurus), Chur (Curia), Zürich (Taricum), Windisch (Vindonissa), et d'autres.



1942, n° 378
Genève



1957, n° 589
Bâle



1958, n° 602
Nyon



1983, n° 1185
Martigny
Bimillénaire de villes suisses



Chur



1986, n°s 1239/1241

Zürich

Bimillénaire de villes suisses



Windisch

Pour passer de Gaule en Italie, les Romains devaient emprunter un long détour via les voies longeant la mer. Pour éviter ce détour, ils ont construit du temps de l'empereur Auguste une voie romaine partant d'Octodurus (act. Martigny), traversant le col du Grand-Saint-Bernard pour finir à un fort, appelé Augusta Praetoria Salassorum, qui devint plus tard Aoste. La construction de cette première route du col, aménagée il y a environ 2000 ans, est un exploit démontrant la compétence et le génie romains.



1989, n° 1318

Bimillénaire de la voie romaine du col du Grand-Saint-Bernard

La "Pax Romana" était très relative, car dès 260, les Alamans font irruption en Suisse, y dévastant les établissements romains. La fin de l'époque gallo-romaine se situe en 401, lorsque les troupes romaines se retirent vers le sud, abandonnant le territoire aux Burgondes et aux Alamans.

Les Burgondes, vaincus par les Huns, finissent par s'installer en Helvétie occidentale, faisant de Genève leur capitale, tandis que les Alamans occupent le centre et l'est du pays. De là la variété des langues en Suisse :

- Le territoire des Burgondes a adopté le latin et plus tard le français.
- Le territoire des Alamans a évolué vers la langue allemande.
- Les Alpes orientales, qui ont échappé aux invasions, ont conservé leur dialecte local, le romanche, aussi appelé langue rhéto-romane.
- Le Tessin, qui faisait partie de la Gaule cisalpine, a évolué vers l'italien.

Les Burgondes sont battus par les Francs en 534, et ceux-ci prennent vers 550 le contrôle de l'ensemble du territoire qui forme la Suisse actuelle. L'Helvétie suit donc les destinées d'abord du royaume franc mérovingien, ensuite de l'Empire carolingien jusqu'au traité de Verdun de 843, qui divise cet empire.

Pendant ce temps, dès le 4^e siècle, le christianisme s'est solidement implanté en Suisse, où plusieurs évêchés sont créés et de nombreuses abbayes fondées, comme celles de Saint-Maurice (515), de Saint-Gall (613) et plus tard d'Einsiedeln (934).



2015, n°s 2301/2304
1500^e anniversaire de l'abbaye de Saint-Maurice



2012, n° 2163
1400^e anniversaire de l'abbaye de Saint-Gall



2007, bloc 42
L'abbaye d'Einsiedeln

Suit alors, après 843, une période extrêmement confuse pour la Suisse, pendant laquelle la féodalité engendre des partages qui à leur tour suscitent d'incessants conflits. La Suisse fait d'abord partie de la *Francie médiane* (la partie centrale du partage de 843) avant d'échouer en 870 entièrement entre les mains de Louis le Germanique, *roi de Francie orientale* (la partie orientale du partage).

Mais la féodalité crée toujours de nouvelles entités, et la Suisse est au 10^e siècle partagée entre le royaume des Deux-Bourgognes à l'ouest et le duché de Souabe à l'est.

Le royaume des Deux-Bourgognes est annexé en 1032 au Saint-Empire romain germanique. Le duché de Souabe échoue lui aussi un peu plus tard entre les mains de l'empereur romain germanique. Vient alors la longue période des Hohenstaufen, avec comme souverains les plus illustres Frédéric I^{er} Barberousse, empereur de 1155 à 1190, et Frédéric II, empereur de 1220 à 1250.

La Suisse fait officiellement partie du Saint-Empire, mais elle est en fait complètement morcelée en d'innombrables seigneuries, où des grandes familles de nobliaux locaux essaient d'assurer leur autorité. Une des plus importantes est celle des comtes de Savoie, qui "règnent" sur Vaud, le Valais et Genève.

C'est l'époque où, comme partout en Europe occidentale, les villes deviennent de plus en plus importantes, obtenant des chartes et des privilèges et devenant des centres de commerce et de culture, mais souvent aussi d'agitation.

De nouvelles villes sont créées, comme Fribourg en 1157, Lucerne vers 1178 et Berne en 1191.



*1978, n° 1047
800^e anniversaire de la ville de Lucerne*



*1941, n° 370
750^e et 800^e anniversaire de la ville de Berne*



1991, n° 1366

Les choses vont changer avec la montée sur le trône du Saint-Empire romain germanique de Rodolphe I^{er}, le premier des Habsbourg.

Les Habsbourg essaient de s'emparer des richesses des petits comtés et duchés suisses, et pour se maintenir, les seigneurs locaux doivent accepter leurs exigences. Ils se retournent contre la population locale, le plus souvent rurale, qui est accablée d'impôts et de redevances. Cela causera une révolte en 1291, qui va mener à l'indépendance de la Suisse.

II. Naissance et croissance de la Suisse (1291-1618)

Les populations locales, souvent relativement isolées, avaient l'habitude de se réunir en *Landgemeinde*, des assemblées où l'on discutait des préoccupations économiques et politiques.

Les *Landgemeinde* d'Uri, de Schwytz et des deux Unterwald, qui formaient les *Waldstätten* (pays forestiers), avaient déjà obtenu quelques chartes qui leur donnaient certains avantages, surtout dans le domaine juridique.

La mort de Rodolphe I^{er}, le 15 juillet 1291, cause une grande tension, sur la question de savoir si le successeur va reconnaître ces chartes et privilèges. C'est dans cet esprit que les délégués des Waldstätten se réunissent début août 1291 et rédigent un pacte, qui sera plus tard considéré comme l'acte fondateur de la Confédération suisse.

Ce pacte n'est cependant nullement une déclaration d'indépendance – la soumission au souverain est d'ailleurs reconnue implicitement dans le texte, écrit en latin – mais tout au plus un traité d'assistance mutuelle, conclu à perpétuité.



1938, n° 313



1982, n°s 1150/1151



La conclusion du pacte de 1291



1941, n°s 368/369



650^e anniversaire du pacte de 1291



1990, n°s 1353/1354



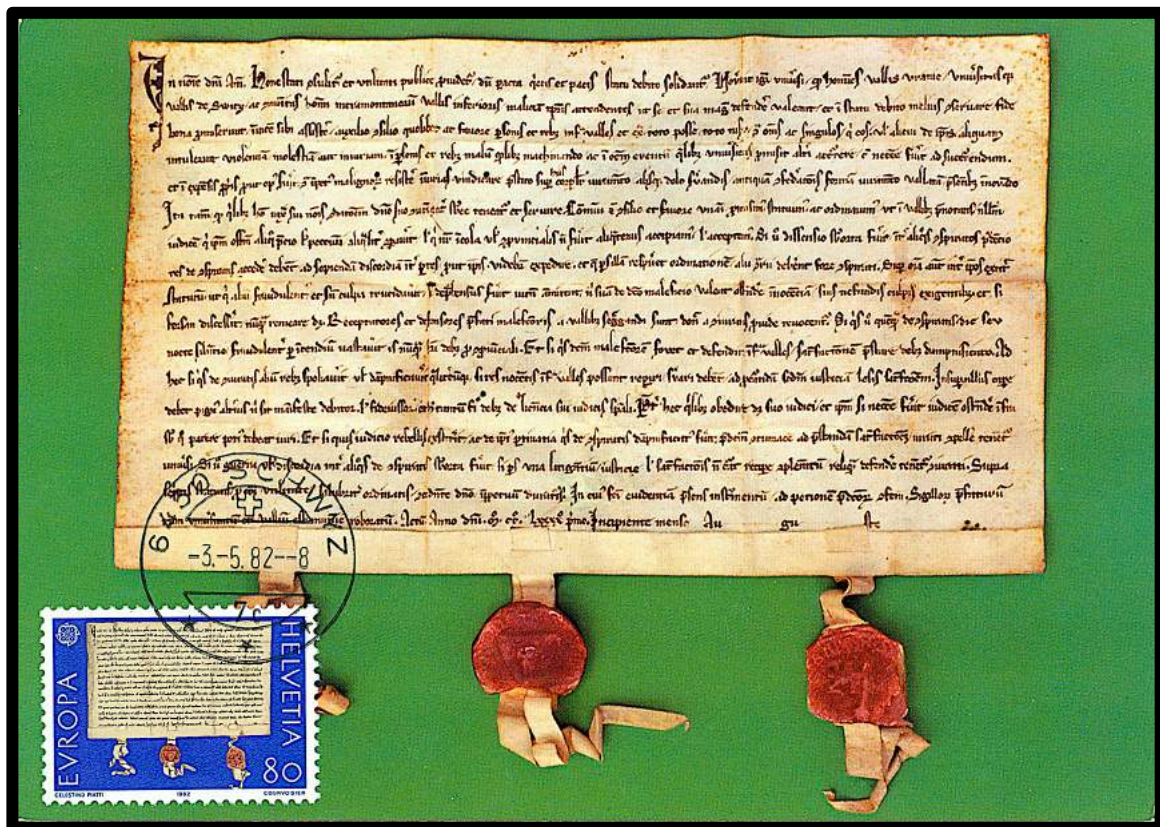
700^e anniversaire du pacte de 1291



1991, n° 1367



1991, n°s 1368/1371
700^e anniversaire du pacte de 1291



1982, carte maximum avec le timbre n° 1151
Le pacte de 1291

La mort de Rodolphe I^{er}, en 1291, est suivie par un interrègne qui va durer presque 30 ans, pendant lequel les Habsbourg, les Wittelsbach et les Luxembourg se disputent le trône impérial. Les trois cantons choisissent le camp des Wittelsbach, ce qui entraîne la réaction des Habsbourg : le duc d'Autriche Léopold, le frère du prétendant Habsbourg, attaque les troupes suisses, mais, contre toute attente, il est battu par les Suisses le 15 novembre 1315 lors de la bataille de Morgarten.



2015, n° 2316
700^e anniversaire de la victoire de Morgarten

Trois semaines plus tard, les confédérés suisses signent le 9 décembre 1315 le *pacte de Brunnen*, qui confirme celui de 1291 mais qui est cette fois-ci rédigé en allemand. Le pacte de Brunnen comprend une clause nouvelle : aucun des trois cantons ne peut conclure des alliances sans l'accord des deux autres.

Il est faux de croire que la Confédération s'est progressivement accrue avec l'accueil de nouveaux membres aux 14^e siècle. Les Waldstätten ont simplement conclu des alliances défensives avec plusieurs territoires, et ce n'est que plus tard que ces alliances ont formé le noyau de la Suisse actuelle.

La première alliance est faite avec Lucerne, en 1332, suivie de celles de Zürich en 1351, de Glaris et Zoug en 1352 et de Berne en 1353. L'on parle maintenant de la "Confédération des huit cantons".



1951, n° 507
600^e anniversaire de l'entrée de Zürich (1351), Glaris et Zoug (1352) et Berne (1353)
dans la Confédération



L'entrée de Berne a été facilitée par l'aide que les Waldstätten avaient apportée en 1339 à Berne, qui était en conflit avec une coalition "francophone" de Fribourg, de Neuchâtel et du Jura. Grâce à cette aide, les Bernois avaient vaincu cette coalition lors de la bataille de Laupen, le 21 juin 1339.



1939, n° 341
600^e anniversaire de la bataille de Laupen en 1339

Mais les Habsbourg ne renonçaient pas à reconquérir les territoires perdus. Léopold III de Habsbourg, duc de Styrie et de Carinthie, essaie de reprendre la région de Zoug, mais il est battu à Sempach le 9 juillet 1386 et y trouve la mort.

Le frère de Léopold, le duc Albert III d'Autriche, fait une dernière tentative en 1388, cette fois pour la région de Glaris, mais il est à son tour battu par les troupes de la Confédération lors de la bataille de Näfels, le 9 avril 1388. Cette nouvelle victoire signifie la fin des tentatives des Habsbourg pour reprendre les territoires de la Confédération helvétique.



1940, n° 349
Monument de la
bataille de Sempach



1986, n° 1238
600^e anniversaire de la
bataille de Sempach



1988, n° 1295
600^e anniversaire de la
bataille de Näfels

Ces victoires successives de la Confédération helvétique ont impressionné ses adversaires, au point que de nombreuses armées vont à partir du 15^e siècle faire appel à des mercenaires suisses, réputés pour leur bravoure et leur ardeur au combat. Le meilleur exemple est la garde suisse du Vatican, fondée en 1506, mais actuellement toujours présente au service du pape.

Ces mercenaires suisses sont regroupés dans des régiments d'infanterie. Ce sont surtout des lansquenets (de l'allemand *Landsknecht*), généralement armés de piques ou de hallebardes.



1941, n° 362
Lansquenet suisse



2005, n°s 1871/1872
500^e anniversaire de la garde suisse pontificale



Conscients de sa force, la Confédération conquiert de nouveaux territoires, surtout au détriment des duchés de Milan et d'Autriche. L'Autriche avait, après ses défaites, signé en 1389 une paix avec la Confédération, qui fut prolongée en 1412 pour cinquante ans. Mais, au mépris de cette paix, les Suisses s'emparent en 1415 de l'Argovie et en 1460 de la Thurgovie, deux territoires des Habsbourg. Ils concluent des alliances avec Fribourg et Soleure.

À partir de 1470, la Suisse commence à craindre l'ambition du duc de Bourgogne Charles le Téméraire, qui rêve de relier ses territoires de Bourgogne avec ceux des Pays-Bas, ce qui ne peut se faire qu'au détriment de la France et de la Suisse.

Ayant fait la paix avec les Habsbourg et soutenus par le roi de France Louis XI, les Suisses prennent l'offensive, avec succès : ils battent l'armée de Charles le Téméraire d'abord à Grandson (2 mars 1476) ensuite à Morat (22 juin 1476), avant de lui infliger une défaite définitive à Nancy (5 janvier 1477).

Charles le Téméraire perd la vie pendant la bataille de Nancy, qui signifie également l'écroulement définitif du duché de Bourgogne.



*1976, n° 1006
Grandson*



*1976, n° 1007
Morat*



*2010, n°s 2085/2088
Scènes de la bataille de Morat*

Après leur victoire sur la Bourgogne, les Suisses reprennent les hostilités contre le duc de Milan, pour la propriété de la Léventine (une partie de l'actuel Tessin, au sud du Saint-Gothard). C'est une nouvelle victoire de la Confédération, à Giornico, le 28 décembre 1478.



*1940, n° 350
Monument de la bataille de Giornico*

Depuis le milieu du 15^e siècle, les villes prennent de plus en plus d'importance, comme centres de commerce, de culture et de rayonnement intellectuel. C'est ainsi que la première université suisse est créée en 1460, à Bâle.



1960, n° 640



2010, n° 2072

500^e et 550^e anniversaire de l'université de Bâle

Mais lorsque Fribourg et Soleure demandent leur admission à la Confédération, les cantons campagnards la refusent, par crainte de l'influence grandissante des villes. L'on est à deux doigts de la désintégration de la Confédération, et c'est pour éviter cette rupture que la Diète de Stans est convoquée en 1481.



1938, n° 314

La Diète de Stans

Heureusement, un ermite ascète, Nicolas de Flue, joue le rôle de médiateur, et parvient à obtenir un compromis, qui stipule que Fribourg et Soleure sont admis, mais ne peuvent avoir une politique extérieure indépendante. Ce compromis est accepté, et le 22 décembre 1481 est signé le Covenant de Stans, qui sauve la Confédération.

Nicolas de Flue a été béatifié en 1669 et canonisé en 1947. Il est devenu le saint patron de la paix mondiale.



1937, n° 304



1929, n° 238

Nicolas de Flue



2017, n° 2404



1981, n°s 1132/1134

500^e anniversaire de la Diète de Stans et de l'entrée de Fribourg et de Soleure dans la Confédération

À la fin du 15^e siècle, Maximilien d'Autriche, le puissant chef de la maison des Habsbourg, dont la famille va occuper le trône du Saint-Empire pendant des siècles, essaie de donner une plus grande cohérence à ses divers États en instaurant un impôt général. Les Helvètes, bien que *de facto* indépendants, étaient encore toujours *de jure* des sujets de l'empereur. Ils refusent l'impôt, ce qui entraîne une nouvelle guerre (la "guerre de Souabe"), où les Suisses sont une nouvelle fois vainqueurs, après leur victoire à la bataille de Calven le 22 mai 1499. Maximilien est contraint de signer le traité de Bâle, où il accepte de reconnaître la Confédération helvétique comme un pays indépendant.



1940, n° 351

Monument de la bataille de Calven

Après ces nouveaux succès, les villes de Bâle et de Schaffhouse deviennent des cantons en 1501, suivis par Appenzell en 1513. On parle maintenant de la "Confédération des treize cantons", qui va perdurer jusqu'à l'époque napoléonienne.



2013, n° 2215

500^e anniversaire de l'entrée d'Appenzell dans la Confédération

La Confédération a alors le tort de se lancer dans les guerres d'Italie, dans l'espoir de conquérir de plus en plus de territoires au sud des Alpes (territoires qui formeront plus tard le canton du Tessin). Elle adhère à une grande coalition qui chasse en 1512 le roi de France Louis XII d'Italie, mais le successeur de celui-ci, le jeune et nouveau roi de France François I^{er}, remporte en septembre 1515 une éclatante victoire contre les Suisses à Marignan.



*2015, n° 2317
500^e anniversaire de la bataille de Marignan*



*1941, n°s 360 & 361
Soldats suisses à Marignan*

Après cette victoire militaire, François I^{er} a l'intelligence de ne pas vouloir écraser politiquement la Confédération. Il signe à Fribourg, en 1516, la “paix perpétuelle” : en échange de la promesse des Suisses de ne plus intervenir dans les affaires européennes et de ne pas s'opposer à l'enrôlement de mercenaires suisses dans les armées françaises, la Confédération peut garder pratiquement tous ses territoires conquis. Cette paix, qui ne prendra fin que lors de l'invasion française à la fin du 18^e siècle, est à l'origine de la neutralité qui est et reste la pierre de base de toute la politique helvétique.

Le 16^e siècle en Suisse – comme partout en Europe – a été secoué par les conflits religieux, qui ont souvent dégénéré en véritables guerres de religion entre catholiques et “reformés”. La conduite scandaleuse des princes de l'Église – cumul des bénéfices, absentéisme, trafic d'indulgences – avait engendré une réaction, qui s'est manifestée pour la première fois à ciel ouvert en 1517, quand Martin Luther placarde sur l'église de Wittemberg ses thèses condamnant la conduite de l'Église.

En Suisse, la réaction est menée par Huldrych Zwingli, curé de Zürich. Sa conception de la religion est claire et simple : “L'Évangile, tout l'Évangile, mais rien que l'Évangile”.



*1969, n° 841
Huldrych Zwingli*



*2019, n° 2530
500^e anniversaire de la Réforme de Zwingli à Zürich*

Zwingli, encore plus radical que Luther, parvient à convaincre les autorités de Zürich, et bientôt la confession, la messe, les processions, l'extrême-onction et les statues des saints sont abolis à Zürich. De nombreuses villes, comme Berne et Bâle, adhèrent à la réforme de Zwingli. Mais les cantons plus campagnards du centre de la Suisse, plus conservateurs, restent fidèles au catholicisme. En 1531 éclate une véritable guerre entre les cantons catholiques du centre (Lucerne, Zoug et les Waldstätten) et les cantons protestants (Zürich et Berne). C'est la bataille de Kappel, où les catholiques sont vainqueurs. Zwingli y trouve la mort.



*1984, carte maximum avec le timbre n° 841
Huldrych Zwingli*

La victoire catholique de 1531 stimule la contre-réforme, menée surtout par les jésuites. Finalement, la Confédération continue d'exister, mais il y a une grande faille dans l'unité : sur les treize cantons, sept restent catholiques, quatre ont adhéré à la réforme, et deux sont mixtes. Cette mixité va entraîner en 1597 la division du canton d'Appenzell en Appenzell Rhodes-intérieures (catholique) et Appenzell Rhodes-externes (protestant).

Une des figures de proue de la contre-réforme est Ludwig Pfyffer, qui est élu en 1571 bailli de Lucerne. Fanatiquement catholique, il n'hésite pas à employer la manière forte pour éradiquer les tendances réformistes à Lucerne.



*1941, n° 363
Ludwig Pfyffer*

Dans ces conflits, il y a également des moments de grande humanité, comme à Soleure en 1532, quand le bailli catholique Niklaus von Wengi s'oppose à la canonnade des quartiers protestants en se plaçant devant la bouche des canons.



*1949, n° 493
Niklaus von Wengi*

La réforme a également été une des causes de l'extension vers l'ouest. La région occidentale est une véritable mosaïque, où la Savoie tient la majeure partie (Vaud, Genève, etc.). Il y encore les comtés de Neuchâtel et de Gruyère, ainsi que certains territoires appartenant à des seigneurs ou des évêques.

La réforme s'y développe rapidement grâce au bouillant prédicant Guillaume Farel. En 1530, la ville de Genève acquiert une indépendance de fait, grâce à l'appui des cantons suisses protestants, surtout Berne. Berne, constatant la faiblesse de la Savoie, conquiert en 1536 le pays de Vaud, et achète en 1555, avec Fribourg, le comté de Gruyère criblé de dettes.

Dans toute cette partie occidentale, la réforme s'installe solidement, avec Genève comme centre principal. La messe y est abolie en 1535, et en 1536, le Français Jean Calvin s'y installe. Avec une main de fer, il y impose ses vues, obligeant la ville à vivre selon ses thèses d'une réforme extrême et fanatique, qui recevra plus tard le nom de calvinisme. L'Eglise de Calvin dirige la ville jusqu'à sa mort en 1564, et ce n'est qu'après sa mort que les édiles civils reprennent le contrôle de la ville et l'assouplissent progressivement. Mais l'action de Calvin a fait que la majeure partie de ce qui est actuellement la Suisse romande francophone adhère encore toujours au protestantisme.



*2009, n° 2018
Jean Calvin*

Les réformés accordent un grand poids à l'instruction : ils sont à la base de la création de deux grandes universités suisses : celle de Lausanne en 1537 et celle de Genève en 1559.



*1987, n° 1270
450e anniversaire de l'université de Lausanne*



*1959, n° 624
400e anniversaire de l'université de Genève.
Ses fondateurs Jean Calvin et Théodore de Bèze*

Genève garde son indépendance malgré plusieurs tentatives du duc de Savoie pour reconquérir la ville. La plus célèbre est connue sous le nom de "l'escalade de Genève" : dans la nuit du 11 au 12 décembre 1602, les Savoyards essaient de rentrer dans la ville en escaladant les remparts, mais ils sont repoussés.



*2002, n° 1707
400e anniversaire de "l'escalade de Genève"*

III. Indépendance et neutralité (1618-1813)

Lorsque débute en 1618 la terrible guerre de Trente Ans, la Confédération, aussi bien les cantons catholiques que les réformés, a la sagesse de ne pas s'y impliquer et proclame officiellement sa neutralité en 1631. Elle continue cependant de livrer des mercenaires à tous les protagonistes de la guerre.

Les nombreuses violations de cette neutralité par diverses armées obligent cependant les cantons à créer des “défensionaux”. Le *défensional* est une alliance militaire entre les cantons, pour garantir et assurer la neutralité. C'est le début de la notion de défense nationale en Suisse.

La plus grande menace contre la neutralité suisse se situe dans les Grisons, convoités aussi bien par les armées catholiques que par les armées protestantes pour leur importance stratégique. Le pasteur Jürg Jenatsch, politicien des ligues grisonnes, choisit d'abord le camp des protestants, avant de se convertir au catholicisme et de donner son soutien aux Espagnols. Grâce à ce revirement, il parvient à maintenir l'intégrité des Grisons. Il sera assassiné en 1639.



1941, n° 364
Jürg Jenatsch

Si la Confédération parvient à se maintenir à l'abri de la tourmente de la guerre de Trente Ans, c'est surtout grâce aux talents diplomatiques du bourgmestre de Bâle, Johann Rudolf Wettstein. En 1648, délégué suisse aux négociations qui mènent au traité de Westphalie, il y obtient un succès d'une importance capitale en faisant reconnaître l'indépendance officielle et définitive de la Confédération helvétique par toutes les grandes puissances européennes.



1948, n°s 453 & 453A/453B
300^e anniversaire du traité de Westphalie
Johann Rudolf Wettstein.

De 1648 à 1798, la Suisse parvient à maintenir sa neutralité face aux nombreuses guerres qui ravagent toute l'Europe, mais à l'intérieur de la Confédération, les cantons sont souvent confrontés à des conflits religieux, économiques et sociaux.

- Il y a encore deux conflits religieux, nommés les “guerres de Villmergen”, entre Zürich, canton réformé, et les cantons catholiques. Le premier en 1656, qui voit une victoire catholique, le deuxième en 1712, avec une victoire protestante. Tout se termine chaque fois avec une paix de compromis.
- Le plus grave conflit social se situe 1653, avec la “guerre des paysans”. La crise économique qui suit la guerre de Trente Ans et le retour d’innombrables mercenaires, renvoyés en Suisse après la signature de la paix, cause une grande misère, surtout dans les campagnes. Les milices paysannes sont finalement défaites et leurs meneurs torturés et exécutés, malgré les promesses d’impunité.
- Il y a encore des révoltes des bourgeois contre l’aristocratie dirigeante, comme à Genève en 1708, 1737 et 1782, à Bâle en 1740, à Berne en 1748 et dans la Leventine en 1754.
- À Lausanne, en 1723, le major Abraham Davel prône la révolte, dans le but de libérer le pays de Vaud de la domination bernoise. Il est défait, torturé et exécuté.

Malgré ces révoltes, le plus souvent locales, la Suisse, neutre et indépendante, vit dans une certaine torpeur politique, jusqu’à l’arrivée des Français, après la Révolution française de 1789.

Un personnage important pour le service postal est Beat Fischer von Reichenbach. En 1675, il obtient, pour vingt-cinq ans, la régence des postes bernoises, créée à son instigation. Grâce à de nombreux contrats conclus avec d’autres cantons et avec l’étranger, il parvient en quelques années à faire de la poste bernoise l’entreprise postale la plus importante et la plus prospère de la Confédération, ainsi que l’un des services de courrier les plus rapides d’Europe. Il est le véritable créateur de la poste suisse.



1975, n° 990

Beat Fischer von Reichenbach

300^e anniversaire de la création de la poste bernoise

Avant l’invasion française, la Confédération se nommait une démocratie, mais ses structures étaient tout sauf démocratiques. C’était une société à régime aristocratique. Chaque canton était dirigé par un Grand Conseil (en allemand Kantonsrat ou Grosser Rat). Les nobles et les bourgeois nantis y siégeaient, mais les conditions pour pouvoir y accéder étaient très difficiles à satisfaire. En réalité, les cantons étaient gouvernés par quelques grandes familles. La majorité du peuple et la campagne n’avaient pas voix au chapitre.

Il n'est donc pas étonnant que les idées de la Révolution française ont suscité au début beaucoup d'enthousiasme, surtout dans la Suisse romande francophone.

La "Société helvétique" est fondée, dans le but de propager les idées du siècle des Lumières : libertés individuelles, égalité devant la loi, tolérance religieuse. Les régimes oligarchiques ont de plus en plus de mal à se maintenir à Genève, à Bâle, dans le pays de Vaud et ailleurs. Sous la poussée de la population, Genève est même obligée fin 1792 d'accorder la bourgeoisie à tous les habitants. Un véritable régime révolutionnaire y est installé.

Mais l'enthousiasme pour la Révolution française diminue fortement en Suisse, après le massacre des gardes suisses au palais royal de Paris, le 10 août 1792.

Un politicien vaudois, Frédéric-César de La Harpe, francophile à l'extrême, essaie de susciter une révolution en Suisse et pousse le Directoire, qui gouverne alors la France, à envoyer des troupes en Suisse. Il n'obtient qu'un succès très mitigé à Lausanne, mais la France répond positivement à son appel. Les troupes françaises s'emparent début 1798 d'abord de Fribourg et de Soleure, et entrent le 5 mars 1798 à Berne. Elles n'ont rencontré que très peu de résistance.

Paris instaure alors en avril 1798 la "République helvétique une et indivisible". La Suisse devient un État fortement centralisé. Les cantons sont supprimés et ne subsistent que comme unités administratives, dirigées par un préfet.



*1998, n°s 1563/1566
200^e anniversaire de la République helvétique*

La France en profite pour agrandir son territoire : elle annexe Mulhouse, Genève et une partie du Jura, et fait du Valais une république indépendante.

La très éphémère République helvétique (1798-1803) est une des rares périodes où des conflits européens se sont déroulés sur le sol suisse.

En 1799, l'armée autrichienne traverse la Suisse pour faire la guerre à la France en Italie. Elle remporte d'abord plusieurs succès, comme lors de la première bataille de Zürich, début juin 1799. Mais la mésentente s'installe entre les alliés russes et autrichiens, ce dont profite l'armée française. Le général français Masséna obtient une éclatante revanche fin septembre 1799, cette fois contre l'armée russe, lors de la deuxième bataille de Zürich.

Un épisode célèbre est le passage des Alpes de l'armée russe du général Souvorov. À l'automne 1799, il traverse le col du Saint-Gothard pour soutenir l'armée russe devant Zürich. Mais il arrive trop tard, et après la deuxième bataille de Zürich, il est obligé de faire retraite vers l'Autriche en traversant les Alpes. Cette traversée de Souvorov, dans des conditions effroyables est un véritable exploit, reconnu même par ses adversaires.



*Russie, 2005, n° 6903
Le général russe Alexandre Souvorov*



Union soviétique, 1950, n° 1451



1999, n°s 1627/1628



Le passage des Alpes par l'armée russe de Souvorov

En plus de la guerre qui se déroule sur son territoire, la Suisse connaît également des problèmes internes qui la mènent au bord de la guerre civile : les unitaires francophiles, satisfaits que les idées de la Révolution française ont été imposées à la Suisse, s'opposent aux fédéralistes, qui veulent rétablir la situation antérieure, avec les cantons et leurs droits féodaux.

Bonaparte, devenu Premier Consul en France, comprenant que cette instabilité est nuisible, impose sa médiation. Il convoque des délégués unitaires et fédéralistes, et leur fait signer le 19 février 1803 l'*Acte de Médiation*.

Cet *Acte de Médiation* est un compromis :

- Le fédéralisme est restauré, et les treize cantons retrouvent leur identité.
- Six nouveaux cantons sont créés : Vaud, Argovie, Saint-Gall, Tessin, Thurgovie et Grisons.
- La France garde Genève et Mulhouse et annexe en 1810 le Valais "indépendant".
- Les cantons renoncent aux privilèges des familles patriciennes.

Cette intervention de Napoléon donne enfin la stabilité à la Suisse jusqu'à la chute de l'empereur fin 1813, mais fait de la Suisse un État vassal de la France : les décisions sont prises à Paris.

Deux grandes réalisations datent de cette époque : l'ouverture de la route du col du Simplon, construite entre 1801 et 1805 sur ordre de Napoléon pour faciliter le passage de son artillerie, et l'assèchement des marais de la Linth, dans le canton de Glaris. Ces travaux sont l'œuvre de l'ingénieur et politicien Hans Konrad Escher, qui a été en 1802 ministre de la Défense. Ces travaux gigantesques commencent en 1807, et ne s'achèvent que longtemps après la mort d'Escher en 1823, qui reçoit à titre posthume l'épithète de "von der Linth".



1942, n° 383

Hans Konrad Escher von der Linth

Cette période de domination française n'a pas laissé beaucoup de bons souvenirs à la Suisse, mais elle a été à la base des grands changements sociaux qui ont introduit dans le pays plus de liberté et plus d'égalité.

IV. Vers la Suisse moderne (1813-...)

Après la désastreuse campagne de Russie de Napoléon, les armées autrichiennes, russes et prusiennes s'apprêtent à envahir la France. Elles traversent fin 1813 la Suisse, qui n'oppose qu'une résistance symbolique.

Dans cette Suisse "libérée", les conservateurs comptent bien rétablir l'ancienne Confédération des treize cantons, avec une autorité centrale minimale et une souveraineté presque absolue des cantons. C'est une grave menace pour les nouveaux cantons, qui se déclarent prêts à défendre leur jeune existence par les armes.

Après de longues et difficiles négociations, la "Longue Diète" aboutit en août 1815 à la signature d'un nouveau pacte fédéral. Ce pacte confirme que la Suisse est une confédération d'États souverains, avec un seul organe commun, la Diète, qui dirige la politique extérieure.

Pendant ce temps, le congrès de Vienne, qui réunissait les vainqueurs de l'Empire français de Napoléon, s'était également penché sur la Suisse. Le diplomate suisse Charles Pictet de Rochemont y joue un rôle de premier plan et obtient de grands avantages pour son pays : les puissances européennes reconnaissent l'indépendance de la Suisse, proclament sa neutralité perpétuelle et lui attribuent trois nouveaux cantons : le Valais, Neuchâtel (dont le roi de Prusse restait le prince !) et Genève. En compensation, la Suisse perd définitivement Mulhouse à la France et la Valteline à l'Autriche.



1955, n° 567

Charles Pictet de Rochemont



1964, n° 729

*150^e anniversaire de la décision de Genève
d'adhérer à la Confédération*



1965, n° 752

*150^e anniversaire de l'entrée du Valais,
de Neuchâtel et de Genève dans la Confédération*



2015, n°s 2318/2320

200^e anniversaire de l'entrée du Valais, de Neuchâtel et de Genève dans la Confédération

Ce sont donc 22 cantons (21 républiques et une principauté) qui signent finalement le pacte fédéral de 1815. Cela va donner au pays trois décennies de paix extérieure, de prospérité matérielle et de progrès de l'industrie, de l'agriculture et du commerce.

Mais cela s'accompagne aussi de sérieuses difficultés politiques : un mouvement libéral, dont les adeptes se recrutent surtout parmi les jeunes intellectuels, devient de plus en plus puissant. Les libéraux exigent, face aux conservateurs, une plus grande liberté de conscience, de culte et de presse et veulent donner plus de poids aux instances fédérales, pour rendre le pays plus fort sur le point international. Leur ambition se résume en une phrase : "plus d'unité, plus de liberté".

Après la révolution parisienne en 1830, les libéraux prennent le pouvoir dans la majorité des cantons et y installent des institutions démocratiques : l'égalité de droits pour tous les habitants des cantons, le suffrage universel, la séparation des pouvoirs et la liberté de presse y sont instaurés. Deux cantons s'opposent à toute libéralisation : Neuchâtel et surtout Bâle. À Bâle, on est à deux doigts de la guerre civile, que l'on évite qu'en scindant le canton en 1833 en Bâle-Ville (conservatrice) et Bâle-Campagne (libérale).



1983, n° 1184

150^e anniversaire de la création du canton de Bâle-Campagne

Cette victoire des libéraux, qui a fait de la Suisse un pays plus libre et plus démocratique, a été appelée la *Régénération*. Toutefois, la tentative visant à réviser le Pacte fédéral et à introduire une nouvelle constitution valable pour tout le pays échoue, cette décision nécessitant l'approbation unanime de tous les cantons.

Cet échec durcit les positions. D'un côté il y a les conservateurs, surtout catholiques, qui essaient de freiner autant que possible la démocratisation, d'autre part, une partie des libéraux trouvent que les changements ne vont pas assez loin : ce sont les *radicaux*.

Ces radicaux veulent non seulement l'unification de la Suisse et sa démocratisation complète, mais ils se déclarent aussi fanatiquement anticléricaux. Cette attitude provoque la réaction des cantons catholiques, d'abord en Argovie, mais ensuite surtout à Lucerne, qui réagit en mettant l'enseignement secondaire entre les mains des jésuites. Les cantons protestants perçoivent cette nomination à juste titre comme une provocation et demandent l'expulsion des jésuites de la Confédération.

En réaction, sept cantons conservateurs-catholiques (Lucerne, Uri, Schwytz, Unterwald, Zoug, Valais et Fribourg) forment une ligue séparée, appelée le *Sonderbund*.

L'opinion publique de la majorité des cantons considère le Sonderbund comme incompatible avec les lois de la Confédération et demande sa dissolution. Les radicaux emportent une majorité à la Diète en 1847 et déclarent le Sonderbund illégal.

Les cantons catholiques refusent de se soumettre, et la guerre civile se déclenche en Suisse. L'armée fédérale est commandée par le général Henri Dufour, qui sera plus tard un des fondateurs de la Croix-Rouge. Il obtient une victoire rapide et facile contre les catholiques, et la guerre civile se termine déjà le 24 novembre 1847 avec la capitulation de Lucerne.



1937, n° 303

Le général Henri Dufour

Les vainqueurs ont le mérite de ne pas abuser de leur victoire et recherchent un compromis pour sortir de l'impasse. Finalement, une nouvelle constitution très équilibrée est adoptée, votée le 12 septembre 1848 par la majorité des cantons. Cette constitution, qui crée l'État fédéral, est à la base de la Suisse moderne.



1998, n°s 1563/1566

150^e anniversaire de la constitution de 1848

Les clauses principales de la constitution de 1848 sont :

- Les compétences fédérales sont nettement accrues : en plus des relations extérieures, le niveau fédéral reçoit les affaires militaires et le monopole des postes, des douanes et de la monnaie.
- Le pouvoir législatif fédéral est bicaméral, copié des États-Unis : le *Conseil national* représente le peuple à raison d'un député par 120 000 habitants, et le *Conseil des États*, avec deux députés par canton et un par demi-canton. Pour qu'une loi entre en vigueur, il faut que les deux chambres l'approuvent.
- Le pouvoir exécutif est confié à un collège de sept membres, qui forment le *Conseil fédéral*. Chacun de ses membres le préside à tour de rôle et porte le titre de président de la Confédération.
- Berne est choisie comme ville fédérale.
- Les cantons doivent être républicains, ce qui entraîne en 1848 l'abolition de l'anomalie de Neuchâtel, qui était restée une principauté du roi de Prusse. Celui-ci continuera de s'opposer à cette décision jusqu'en 1856, risquant même de déclencher une véritable guerre.



1948, n°s 455/456
100^e anniversaire de la constitution de 1848



1948, n° 454
100^e anniversaire du changement de statut du canton de Neuchâtel.

Il faut mentionner quelques hommes d'État de la deuxième moitié du 19^e siècle, qui ont fortement contribué à la prospérité de la Suisse pendant cette période, et qui ont été honorés par un timbre-poste.

- Stefano Franscini (1796-1857). Il est un excellent ministre de l'intérieur de la Suisse de 1848 à 1857.
- Jonas Furrer (1805-1861). Il est en 1848 le premier président de la Confédération suisse.
- Alfred Escher (1819-1882). Il est à la base de grands progrès de l'économie suisse, en fondant et dirigeant de nombreuses compagnies bancaires et ferroviaires.

- Hans Herzog (1819-1894). Il est en 1870 commandant en chef de l'armée suisse. Pendant la guerre franco-prussienne, il permet à une partie de l'armée française, battue, de trouver refuge en Suisse.
- Johann Konrad Kern (1808-1888). Il est le premier président du Tribunal fédéral.



*1935, n° 285
Stefano Franscini*



*1961, n° 684
Jonas Furrer*



*2019, n° 2523
Alfred Escher*



*1939, n° 344
Hans Herzog*



*1980, n° 1104
Johann Konrad Kern*

Cette constitution de 1848 a apporté paix et prospérité à la Suisse, qui parvient à rester à l'écart des révolutions qui ont secoué l'Europe en 1848 et de la guerre franco-prussienne en 1870.

Mais, avec maintenant quatre voisins puissants (la France, l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie), vers 1870 le besoin d'une centralisation encore plus grande et d'une participation plus directe du peuple aux décisions se fait sentir. C'est pour cela que la Confédération adopte en 1874 une nouvelle constitution, dont la clause principale est l'instauration du référendum, pour certains domaines obligatoire, pour d'autres facultatif.



*1974, n° 965
100^e anniversaire de la constitution de 1874*

Le demi-siècle entre la nouvelle constitution de 1874 et la première guerre mondiale est une période plutôt paisible.

- Elle voit se développer l'industrie, surtout textile, et l'artisanat. Certaines régions se spécialisent dans un domaine particulier, et atteignent une renommée internationale, comme l'horlogerie dans le Jura, la broderie dans l'Appenzell et les soieries à Zürich.
- Le tourisme prend un grand essor, surtout grâce à une grande amélioration de l'infrastructure hôtelière et des voies de communication (routes, tunnels, chemins de fer : voir l'annexe 3).
- Le secteur bancaire prend de plus en plus d'importance, et le statut de neutralité de la Suisse lui donne un attrait international. La *Banque nationale suisse* est fondée en 1907.
- La centralisation du pouvoir se poursuit, dans le domaine monétaire et surtout dans le domaine judiciaire, avec l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 1912, du code civil fédéral suisse.
-



2012, n° 2162
100^e anniversaire du code civil fédéral

Quelques grands politiciens suisses de la fin du 19^e siècle ont été honorés par un timbre-poste :

- Numa Droz (1844-1899). Il réforme et donne une grande efficacité au Département des affaires extérieures, qu'il dirige de 1887 à 1892.
- Eugen Huber (1849-1923). Il est le grand promoteur de la réforme judiciaire qui a mené au code civil fédéral de 1912.
- Ludwig Forrer (1845-1921). Il a dirigé pratiquement tous les Départements du Conseil fédéral, avec efficacité et compétence.



1944, n° 399
Numa Droz



1932, n° 266
Eugen Huber



1945, n° 423
Ludwig Forrer

Le commencement de la première guerre mondiale provoque des remous en Suisse : la partie germanophone penche plutôt vers les empires centraux, tandis que la sympathie de la Suisse romande va aux Alliés. La neutralité est cependant strictement conservée, l'armée suisse se limitant à surveiller et défendre les frontières contre des agresseurs éventuels.



1940, n° 353

Monument aux troupes qui ont gardé les frontières pendant la première guerre mondiale

Les deux généraux qui commandent l'armée suisse pendant la première guerre mondiale ont été honorés par un timbre-poste :

- Ulrich Wille (1848-1925). Il est un commandant en chef compétent et droit, mais, à cause de ses origines alémaniques, il ne jouit pas des faveurs de l'opinion en Suisse romande.
- Theophil Sprecher von Bernegg (1850-1927). Il est l'adjoint de Wille, et tous ses efforts tendent à préserver la neutralité de la Suisse.



1948, n° 467

Le général Ulrich Wille



1950, n° 502

Le général Theophil Sprecher von Bernegg

Malgré sa neutralité et la sauvegarde de l'intégrité de son territoire, la Suisse souffre beaucoup de la guerre : elle dépend des belligérants pour son approvisionnement en céréales, matières premières et charbon, ainsi que pour les débouchés de son industrie. Vers la fin de la guerre, la Suisse est au bord de la misère et de la famine, et les revendications sociales prennent une tournure violente. Une grève générale, déclenchée en novembre 1918, est durement réprimée.

Le traité de Versailles confirme la neutralité helvétique, et la Suisse adhère à la Société des Nations, dont le siège devient Genève, malgré une forte opposition intérieure, les adversaires de l'adhésion la considérant comme incompatible avec la neutralité (voir l'annexe 2).

Dans l'entre-deux-guerres, la population se partage entre la gauche et la droite, bien que cela se passe sans heurts majeurs, sauf à Genève, surtout en 1932. Le régime hitlérien ne compte que de rares partisans. Mussolini jouit longtemps d'un préjugé favorable. L'anticommunisme, en revanche, est très répandu en Suisse.

La crise de 1921 et surtout celle des années 1930 touchent profondément la Suisse, dont l'économie ne se redresse qu'à grâce à une dévaluation de 30% du franc suisse en 1937.

La Suisse s'est beaucoup mieux préparée à la guerre en 1940 qu'en 1914. Au point de vue militaire, c'est la même politique qu'en 1914 qui est suivie : sauvegarde à tout prix de la neutralité et protection des frontières. Le commandant en chef est le général Henri Guisan, qui commande son armée avec compétence et lucidité.



*1969, n° 842
Le général Henri Guisan*

Du point de vue matériel, tout a également été bien préparé. L'approvisionnement est assuré et le rationnement qui est instauré assure la subsistance de la population. La Suisse s'efforce d'atteindre une autarcie aussi complète que possible par la fabrication de succédanés et l'augmentation de la production agricole. Le pays est servi par une grande volonté d'union nationale dans la population.

Le regard que l'histoire pose sur la Suisse en ce qui concerne ses actions humanitaires envers les juifs est plutôt ambigu. Le Conseil fédéral n'a pas toujours fait preuve de grand courage face aux exigences allemandes, et a refoulé de nombreux juifs. D'autre part, elle en a également accueilli des milliers. Il est difficile de juger sans se replacer dans les circonstances de l'époque.

Un diplomate suisse qui mérite tous les éloges est Carl Lutz. En poste à Budapest, il parvient à sauver, dans une situation plus que difficile et dangereuse, des milliers de juifs de l'extermination. Il est le premier Suisse à avoir été nommé "Juste parmi les nations" au mémorial de Yad Vashem à Jérusalem.



*1999, n° 1624
Carl Lutz*

Après les horreurs de la deuxième guerre mondiale, c'est à Genève que sont signés, le 12 août 1949, les quatre *Conventions de Genève*, qui définissent les règles à suivre en cas de conflit armé, surtout en ce qui concerne la protection des civils, des membres de l'aide humanitaire, des blessés et des prisonniers de guerre.



2009, n° 2052

60^e anniversaire des Conventions de Genève de 1949

La Suisse connaît après la guerre une prospérité remarquable, jusque dans les années 1970, lorsque la crise du pétrole cause une récession, comme partout dans le monde. Elle se redresse cependant relativement rapidement.

Malgré les problèmes, la paix sociale est maintenue dans l'ensemble. Le seul problème intérieur auquel la Suisse est confrontée est la volonté du Jura, francophone et en majorité catholique, de se séparer du canton de Berne, germanophone et protestant. Après des décennies d'agitation, un référendum accepte en 1978 la création d'un nouveau canton, séparé de celui de Berne : c'est le Jura, qui devient officiellement le 26^e canton le 1^{er} janvier 1979.



1978, n° 1071

Le Jura devient le 26^e canton de la Confédération

La Suisse reste au 21^e siècle un des pays les plus riches et les plus prospères du monde. Ses problèmes majeurs sont actuellement :

- Un certain immobilisme politique. Ce n'est qu'en 1971 que le droit de vote a été accordé aux femmes !
- Le développement de l'économie a produit une société de consommation, qui a causé un enlaidissement des villes et des paysages, ainsi qu'une pollution de l'air et des lacs. Le problème climatique, avec entre autres la fonte des glaciers, est un des défis majeurs pour la Suisse du 21^e siècle.

Sur le plan international, la Suisse garde jalousement sa neutralité et sa discrétion bancaire.

En 2002 la Suisse devient membre des Nations-Unies. Ce n'est que de justesse (55%) que les cantons se sont prononcés, lors d'un référendum tenu le 3 mars 2002, en faveur de l'adhésion de la Suisse aux Nations-Unies.



*1978, n° 1071
Adhésion de la Suisse à l'ONU*

Annexe 1. L'État fédéral et les cantons

La structure de l'État fédéral suisse est très particulière, et unique au monde. Il est composé de 26 cantons, qui sont des entités politiques autonomes. Ce sont en fait des États souverains, qui délèguent une partie de leurs pouvoirs à l'État central.

Le pouvoir législatif est entre les mains d'un parlement composé de deux chambres. Il y a d'abord le *Conseil national*, qui compte 200 membres, où le nombre de sièges pour chaque canton est proportionnel à sa population.

Il y a ensuite le *Conseil des États* (la chambre haute, l'équivalent du Sénat américain), qui compte 46 membres. Chaque canton y envoie deux membres, sauf six d'entre eux (que l'on appelait autrefois les demi-cantons) qui n'y ont qu'un siège : Obwald, Nidwald, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Appenzell Rhodes-extérieures et Appenzell Rhodes-intérieures. Tout comme au Sénat américain, la densité de la population de canton ne joue ici aucun rôle : le canton d'Uri, qui compte 35 500 habitants, y a le même poids que le canton de Zürich, avec ses 1 400 000 habitants.

Le pouvoir exécutif est entre les mains du *Conseil fédéral*, qui compte sept membres. Un président de la Confédération est élu parmi ces sept membres, mais les décisions sont toujours prises par consensus ou à la majorité.

Cette démocratie parlementaire s'accompagne d'un appel direct au peuple, sans équivalent dans les autres démocraties du monde : le référendum. Le peuple peut exiger qu'une loi fédérale soit soumise à son approbation, par référendum. Le parlement est obligé de s'incliner si le référendum obtient une double majorité : celle de la population entière et celle des cantons où les votants ont approuvé le texte.

Comme les cantons sont à peu près des États souverains, le mieux est de les approcher un par un, en suivant un ordre chronologique de leur entrée dans la Confédération helvétique.

1 à 4 : Uri, Schwytz (*Schwyz*), Nidwald (*Nidwalden*) et Obwald (*Obwalden*)

Ce sont les premiers cantons de la Confédération. En 1291, trois entités de langue alémanique (dialecte des descendants des Alamans, une peuplade de la Germanie) décident de s'unir pour mieux résister contre les Habsbourg. Ce sont Uri, Schwytz et Unterwald (*Unterwalden*), qui sera plus tard divisé en Obwald et Nidwald. C'est le canton de Schwytz qui est à l'origine du nom de la Suisse (Schweiz).



1918, n° 168
Uri



1919, n° 173
Nidwald



1919, n° 175
Obwald



1920 n° 176
Schwytz

5 à 9 : Lucerne (*Luzern*), Zürich, Glaris (*Glarus*), Zoug (*Zug*) et Berne (*Bern*)

Au 14^e siècle, cinq cantons vont rejoindre le trio initial d'Uri, Schwytz et Unterwald. Il s'agit de Lucerne (1332), Zürich (1351), Glaris (1352), Zoug (1352) et Berne (1353).

Ces huit entités vont former jusqu'en 1481 la *Confédération des VIII cantons*.



1922, n° 190
Lucerne



1919, n° 177
Zürich



1923, n° 193
Glaris



1922 n° 188
Zoug



1921, n° 186
Berne

10 & 11 : Fribourg (*Freiburg*) et Soleure (*Solothurn*)

En 1481, la Confédération devient celle des X cantons, avec l'entrée en son sein de Fribourg et de Soleure.



1922, n° 189
Fribourg



1924, n° 215
Soleure

12 à 16 : Bâle (*Base*), Schaffhouse (*Schaffhausen*) et Appenzell

Trois nouveaux cantons vont rejoindre la Confédération, qui devient ainsi celle des XIII cantons, au début du 16^e siècle. Il s'agit de Bâle et Schaffhouse en 1501 et d'Appenzell en 1513. Le canton de Bâle sera divisé en Bâle-Campagne et Bâle-Ville en 1833, tandis qu'Appenzell sera déjà partagé en 1597, pour des motifs religieux, en Appenzell Rhodes-extérieures (protestant) et Appenzell Rhodes-intérieures (catholique).



1923, n° 192
Bâle-Ville



1926, n° 223
Bâle-Campagne



1924, n° 216
Schaffhouse



1925 n° 219
Appenzell
Rhodes-extérieures



1924, n° 214
Appenzell
Rhodes-intérieures

17 à 22 : Vaud (*Waadt*), Argovie (*Aargau*), Saint-Gall (*Sankt Gallen*), Tessin (*Ticino*), Thurgovie (*Thurgau*) et Grisons (*Graubünden*)

L'armée française avait occupé la Suisse en 1798 et y avait instauré la République helvétique, sur le modèle français. Ce fut un échec, et en 1803, Napoléon retourne au vieux système, ajoutant six nouveaux cantons à ce qui redevient la Confédération suisse : Vaud, Argovie, Saint-Gall, Tessin, Thurgovie et Grisons.



1919, n° 174
Vaud



1926, n° 224
Argovie



1925, n° 218
Saint-Gall



1920, n° 178
Tessin



1926, n° 222
Thurgovie



1925, n° 220
Grisons

23 à 25 : Valais (*Wallis*), Genève (*Genf*) et Neuchâtel (*Neuenburg*)

Après la chute de Napoléon, le congrès de Vienne procède à des aménagements territoriaux. Trois nouveaux cantons viennent en 1815 rejoindre la Confédération : Valais, Genève et Neuchâtel.



1921, n° 185
Valais



1918, n° 169
Genève



1923, n° 194
Neuchâtel

26 : Jura

La partie francophone du canton de Berne, qui était en majorité germanophone, aspirait à se séparer de celui-ci. Après des décennies d'agitation, un référendum accepte en 1978 la création d'un nouveau canton, séparé de celui de Berne : c'est le Jura, qui devient officiellement le 26^e canton le 1^{er} janvier 1979.



*1978, n° 1071
Jura*

Annexe 2. La Suisse, siège d'organisations internationales

Depuis la fin en 1815 de l'époque napoléonienne, la Suisse s'est toujours efforcée de suivre une politique de neutralité politique et militaire. Cette longue tradition de rester à l'écart des conflits et des guerres a fait du pays le berceau et le siège de très nombreuses organisations internationales, dont la majorité s'est installée à Genève. Je ne donne ici qu'un bref survol des plus importantes, par ordre chronologique.

1. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR)

L'idée qui est à l'origine de la Croix-Rouge est née lors de la bataille de Solferino, qui s'est déroulée le 24 juin 1859, entre les troupes autrichiennes et l'armée de Napoléon III et du roi Victor-Emmanuel II. C'est une victoire franco-italienne, mais cette bataille est un véritable carnage, avec environ 40 000 morts et blessés. C'est pendant cette bataille que le Suisse Henri Dunant, qui était là par hasard, se rend compte de la nécessité de la création d'une aide internationale pour secourir les victimes en cas de conflits sanglants : cette bataille va engendrer la création de la Croix-Rouge.



*Italie, 2011, n° 3250
Bataille de Solferino*



Italie, 1959, n° 794



*Belgique, 1959, n° 1101
Création de la Croix-Rouge par Henri Dunant
après la sanglante bataille de Solferino*

Après quatre années de préparation, Henri Dunant, le juriste Gustave Moynier, le général Henri Dufour et les médecins Louis Appia et Théodore Maunoir décident à Genève en 1863 de créer une association pour secourir les blessés de guerre. L'association connaît rapidement un succès d'abord national, puis international, et le 22 août 1864, la *Convention de Genève* est signée : c'est le véritable début de la Croix-Rouge, dont le siège est actuellement à Genève.



*1939, n°s 342/343
75^e anniversaire de la Convention de Genève, signée le 22 août 1864*



1978, n° 1068



1928, n° 234

Henri Dunant



1935, Franchise 15A & 15B



2010, n° 2099

Gustave Moynier et Henri Dunant



Monaco, 1963, n° 608

Gustave Moynier, Henri Dunant
& le général Henri Dufour



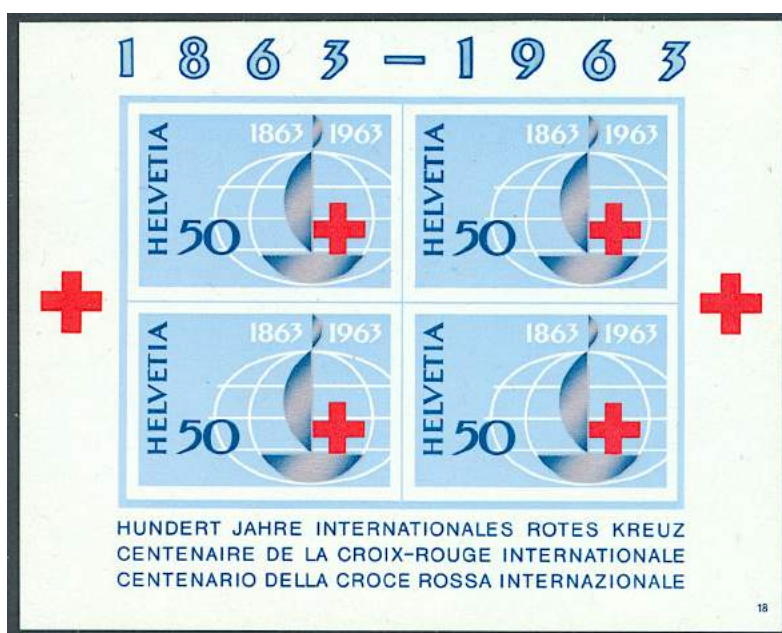
1937, n° 303

Le général Henri Dufour



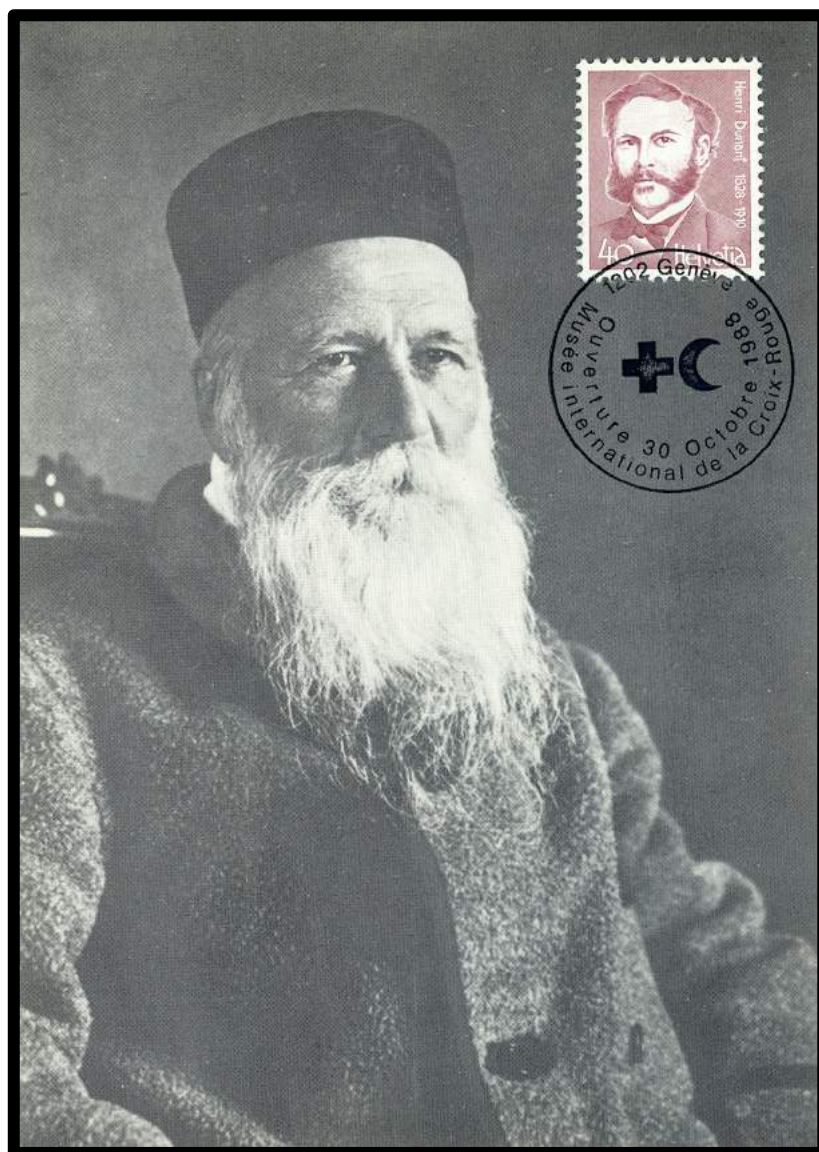
1963, n° 709

100^e anniversaire de la Croix-Rouge



1963, bloc 19

100^e anniversaire de la Croix-Rouge



*1978, carte maximum avec le timbre n° 1068
Henri Dunant*

2. L'Union internationale des télécommunications (UIT)

L'UIT a pour but de promouvoir les technologies de l'information et de la communication.

Elle a eu plusieurs précurseurs, la première en 1865 (L'Union internationale du télégraphe). Avec les progrès rapides du téléphone et des radiocommunications, une fusion s'opère en 1932 entre les diverses organisations, et à partir du 1^{er} janvier 1934, l'appellation "Union internationale des télécommunications" est adoptée. En 1947, l'UIT est rattachée à l'ONU, dont elle devient un département.

Le siège central de l'UIT est la ville de Genève.



*1965, n° 746 & 756/757
100^e anniversaire de la première UIT*



*1973, Serv. n° 441
Nouveau siège de l'UIT à Genève*



*1958-1960, Serv. n°s 393/394, 397/398 & 423/425
Timbres de service pour l'UIT*

3. L'Union postale universelle (UPU)

L'UPU est un organisme international pour uniformiser et simplifier les différents systèmes postaux des pays y adhérant.

L'Américain Montgomery Blair avait déjà tenté en 1863 de créer un tel organisme, mais c'est sous l'impulsion de l'Allemand Heinrich van Stephan qu'une réunion a lieu à Berne en 1874, aboutissant à la signature du traité de Berne, le 9 octobre 1874. Le Suisse Eugène Borel, alors responsable du département suisse des postes et télégraphes, a une grande part dans la création de l'UPU, et obtient que le siège permanent de l'UPU soit la ville de Berne.



Eugène Borel



*1974, n°s 958/960
100^e anniversaire de l'UPU
Heinrich von Stephan*



Montgomery Blair



*1999, n°s 1618/1619
125^e anniversaire de l'UPU*



*1949, n°s 474/476
75^e anniversaire de l'UPU*





*1924, n°s 212/213
50^e anniversaire de l'UPU*



*1970, n° 854
Siège de l'UPU à Berne*



*2009, Serv. n° 486
Monument de l'UPU à Berne, et
son sculpteur, René de Saint-Marceaux*



*1957-1960, Serv. n°s 381/382, 385/386 & 417/419
Timbres de service pour l'UPU*

4. Le Comité international olympique (CIO)

Le CIO a été créé le 23 juin 1894, en clôture du premier congrès olympique qui s'est tenu à Paris, par Pierre de Coubertin, pour réinstaurer les Jeux olympiques et en assurer l'organisation tous les quatre ans. L'ambition de Pierre de Coubertin était de promouvoir par le sport, au niveau mondial, l'évolution vers une société pacifique.

Le siège du CIO est la ville de Lausanne.



*1944, n°s 392/394
50^e anniversaire du CIO*



*1984, n° 1198
Lausanne siège du CIO*

5. La Société des Nations (SDN)

La Société des Nations, le précurseur des Nations-Unies, est créée en 1919, lors des négociations à Paris qui ont abouti au traité de Versailles. Le but en était d'éviter des nouvelles guerres et de régler les conflits entre les nations par des voies diplomatiques. La négociation devait remplacer les armes.

Le principal promoteur en était le président américain Woodrow Wilson, mais son propre pays, les États-Unis, ne le soutint pas et n'adhéra pas à la SDN.

La SDN a été capable de résoudre quelques problèmes mineurs, mais non de résoudre les crises majeures, surtout engendrées par la montée du fascisme et du nazisme. Mussolini l'a bien compris, et a résumé le problème en disant : "La SDN est efficace quand les moineaux crient, mais pas quand les aigles attaquent". Le Japon et l'Allemagne se retirent de la SDN en 1933, l'Italie en 1937.

La SDN perd toute sa signification en 1939, lorsque la deuxième guerre mondiale éclate, bien qu'elle n'ait été officiellement dissoute que le 18 avril 1946.

Le siège de la SDN était Genève.

La Suisse a émis un nombre impressionnant de timbres de service pour les bureaux de la SDN à Genève. Ce sont des timbres suisses normaux, surchargés "SOCIÉTÉ DES NATIONS" ou "COURRIER DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS".



*1937, Serv. n°s 100/104
Timbres de service pour la SDN*



*1944, Serv. n°s 224/226
Timbres de service pour la SDN*



*1938, n°s 307/310
Le nouveau palais de la Société des Nations à Genève, inauguré en 1938*

6. L'Organisation internationale du travail (OIT)

L'OIT (ou BIT, avec le "B" de bureau) est elle aussi créée en marge des négociations qui ont mené au traité de Versailles. Sa date de naissance officielle est le 11 avril 1919. Elle est fondée dans la perspective qu'une paix durable n'est possible qu'avec un statut décent des travailleurs.

Le but en est de promouvoir le droit au travail dans des conditions décentes, d'assurer la protection sociale des travailleurs et de régler autant que possible les conflits sociaux par le dialogue.

Le siège de l'OIT est Genève.



*1969, n° 840
50^e anniversaire de l'OIT*



*1974, Serv. n° 441
Nouveau siège de l'OIT à Genève*



1944, Serv. n°s 231/235



1944, Serv. n°s 245/247



1956-1960, Serv. n°s 369/370, 373/374 & 411/413
Timbres de service pour l'OIT



7. Le Bureau international d'éducation (BIE)

Le BIT a pour but d'uniformiser et d'améliorer autant que possible les structures et les méthodes d'éducation, et de favoriser la coopération internationale en stimulant l'échange d'expériences et de compétences.

Il a été fondé à Genève en 1925. Dès 1946, il collabore avec l'UNESCO et en devient en 1969 une partie intégrante. Le siège en est également Genève.



1946, Serv. n° 269
Timbre de Pestalozzi surchargé BIE



1944, Serv. n°s 252/256



1944, Serv. n°s 266/268



1958-1960, Serv. n°s 399/400, 403/404 & 426/428

Timbres de service pour le BIE

8. L'Office européen des Nations-Unies (ONUG)

Lors de la création de l'ONU en 1946, le siège officiel n'en fut pas offert à Genève – le mauvais souvenir de la Société des Nations y était encore trop présent -, mais à New York. Mais dès le début, en 1946, une “succursale” de l'ONU a été ouverte à Genève, où plusieurs départements de l'ONU ont leur bureau central. Le local occupé par l'Office européen des Nations-Unies est le Palais des Nations, qui abritait autrefois la SDN.

L'Office a changé de nom en 1966, pour devenir l'*Office des Nations-Unies à Genève*. L'Office émet ses propres timbres depuis 1969, tout comme plus tard le deuxième Office européen des Nations-Unies, à Vienne, ouvert le 1^{er} janvier 1980.



1950, Serv. n°s 303/306



1950, Serv. n°s 313/315



1955, Serv. n°s 363/368

Timbres de service pour l'office européen de l'ONU



1960, Serv. n° 410

Le Palais des Nations, siège de l'office européen de l'ONU à Genève

9. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS)

L'OMS est un département de l'ONU. Elle a été créée en 1948, dans le but d'amener les peuples du monde entier à un niveau de santé le plus élevé possible. Le mot *santé* y est défini dans son sens le plus large, c'est-à-dire un "état de bien-être physique, mental et social". Une fois de plus, c'est Genève qui en est le siège.



1948, Serv. n°s 270/274



1948-1950, Serv. n°s 278 & 352/353



1957-1960, Serv. n°s 387/388, 391/392 & 420/422

Timbres de service pour l'OMS

10. L'Organisation météorologique mondiale (OMM)

L'OMM est également un département de l'ONU, qui a pour but la standardisation des mesures météorologiques et l'échange international des données climatiques du monde entier.

Des efforts pour regrouper les informations météorologiques au niveau international ont déjà été effectués depuis 1853, et en 1873, une première Organisation météorologique internationale est créée à Vienne.

La création d'une nouvelle entité est décidée en 1947, les statuts en sont approuvés en 1950, et l'OMM commence à fonctionner en 1951. Dès décembre 1951, l'OMM devient un département spécialisé de l'ONU.

Et, une fois de plus, c'est Genève qui en est le siège central.



*1956-1960, Serv. n°s 375/376, 379/380 & 414/416
Timbres de service pour l'OMM*

Annexe 3. Tunnels et chemins de fer

Le côté extrêmement montagneux du pays n'a pas facilité l'aménagement de l'infrastructure routière et ferroviaire. Jusqu'à la fin du 19^e siècle, certaines régions restaient difficilement accessibles, et aussi bien le passage de personnes que le transport de marchandises posaient des problèmes, auxquels les ingénieurs suisses se sont attaqués avec détermination et compétence.

Il s'agissait surtout de la construction de tunnels et de voies ferrées, pour assurer le passage des sommets alpins.

Le tunnel le plus célèbre est celui du Saint-Gothard. Il y eut d'abord la construction du premier tunnel ferroviaire du Saint-Gothard. Le massif du Saint Gothard a toujours constitué une frontière naturelle entre le nord et le sud de l'Europe, et il n'était franchissable que par le col du Saint-Gothard, qui culmine à plus de 2100 mètres, et relie Andermatt, dans le canton d'Uri, à Airolo, dans le Tessin.

Le premier tunnel ferroviaire a été construit de 1872 à 1881. Deux éminents politiciens suisses ont mis tout leur poids dans la balance pour faire admettre la nécessité d'un tel tunnel : Alfred Escher, le président de la Société des chemins de fer du Gothard, et Emil Welti, qui gérait le département fédéral des postes et des chemins de fer.

La direction des travaux fut confiée à l'ingénieur genevois Louis Favre. Le tunnel devait rallier les villes de Göschenen, dans le canton d'Uri, à Airolo, dans le Tessin. Malgré de nombreuses difficultés imprévues, le tunnel fut achevé en 1882 et inauguré le 25 mai 1882. Mais Louis Favre, miné par la fatigue et le stress, mourut subitement pendant les travaux, dans le tunnel, le 19 juillet 1879.

Un nouveau tunnel ferroviaire a été construit à partir de 1996. C'est le "tunnel de base du Saint-Gothard", qui a été mis en service le 11 décembre 2016. Alors que le premier tunnel n'avait qu'une longueur de 15 km, le nouveau tunnel de base est long de plus de 57 km. C'est en 2016 le tunnel ferroviaire le plus long du monde.



Louis Favre
50^e anniversaire du percement du tunnel ferroviaire du Saint-Gothard



1932, n°s 260/262

Alfred Escher



Emil Welti



1957 n° 587

75^e anniversaire du tunnel du Saint-Gothard



1982, n°s 1148/1149
100^e anniversaire du tunnel du Saint-Gothard



2016, n°s 2367/2368
Inauguration en 2016 du tunnel de base du Saint-Gothard

En plus des tunnels ferroviaires, un tunnel routier a été construit à travers le massif du Saint-Gothard, pour éviter la difficile et dangereuse route du col. Il a été ouvert à la circulation le 5 septembre 1980. Sa longueur est de presque 17 km, et actuellement, des travaux sont en cours pour la construction d'un deuxième tube. Ce deuxième tube s'est avéré nécessaire pour des raisons de sécurité, après le terrible accident dans le tunnel le 24 octobre 2001, causant la mort de 11 personnes et d'importants dégâts, nécessitant la fermeture du tunnel pendant deux mois.



1980, n° 1116
Ouverture du tunnel routier du Saint-Gothard

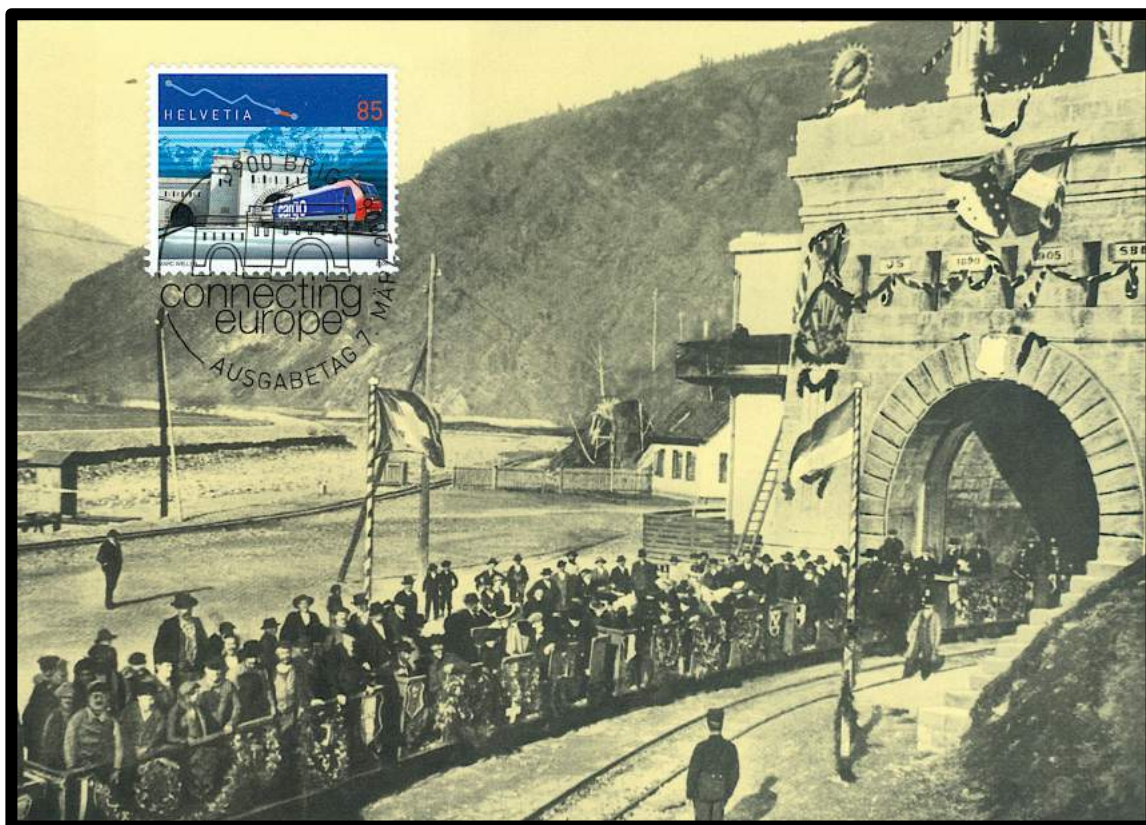
Un deuxième tunnel dont la Suisse est fière est celui du Simplon. Ce tunnel ferroviaire sous le massif du Simplon relie Brig, dans le canton du Valais, au village d'Iselle di Trasquera, en Italie. Sa longueur est de presque 20 km. Le tunnel, qui comporte deux galeries, a été inauguré le 19 mai 1906.



1956, n° 1573
50^e et 100^e anniversaire du tunnel du Simplon



2006, n° 1878



*2006, carte maximum avec le timbre n° 1878
100^e anniversaire du tunnel du Simplon*

Deux tunnels routiers ont également eu l'honneur d'un timbre-poste. Le premier est le tunnel du Grand-Saint-Bernard, qui relie le canton du Valais à l'Italie. Construit pour éviter la route difficile du col du Grand-Saint Bernard, il a été ouvert au public le 19 mars 1964. Sa longueur est de 5,8 km. En 2017, une longue fermeture a été nécessaire, pour réparer les dégâts dus au cancer du béton.

Le deuxième est le tunnel du San Bernardino. Avec ses 6,6 km de longueur, il est lui aussi un passage important des Alpes suisses. Il permet ainsi de relier facilement Coire (Chur), dans les Grisons, à Bellinzona, dans le Tessin. Il a été ouvert en 1967.



1964, n° 726

Ouverture du tunnel routier du Grand-Saint-Bernard



1967, n° 793

Ouverture du tunnel routier du San Bernardino

La Suisse a également construit des chemins de fer de haute qualité dans les lieux les plus difficiles, prouvant ainsi la compétence de ses ingénieurs. Sur de nombreuses lignes, les viaducs, les tunnels, et les sections à flanc de montagne se succèdent. Un des chemins de fer les plus célèbres est la ligne du Lötschberg.

Cette ligne va de Spiez à Brigue (Brig), et relie les cantons de Berne et du Valais. Elle passe d'abord par Frütingen et Kandersteg. Elle emprunte alors le long tunnel du Lötschberg (14 km) et en débouche à Goppenstein, avant d'atteindre Brigue.

La première étape, jusqu'à Frütingen, fut inaugurée en 1901, mais les travaux de percement du tunnel du Lötschberg ne commencèrent qu'en 1906. Plusieurs graves accidents (avalanches, inondations, éboulements) firent de nombreuses victimes et ralentirent tellement les travaux que l'inauguration n'eut lieu qu'en 1913.

Un nouveau tunnel, le tunnel de base du Lötschberg, a été construit à partir de 1994. Il fut inauguré en 2007.



*1963, n° 707
50^e et 100^e anniversaire du chemin de fer du Lötschberg*



2013, n° 2206

Un point fort dans la construction ferroviaire de la Suisse sont les chemins de fer à crémaillère, pour surmonter des pentes abruptes. Un des plus célèbre est celui du Pilate (*Pilatusbahn*), près de Lucerne. Le chemin de fer à crémaillère monte vers le sommet Pilatus Kulm, à une altitude de 2106 mètres.

C'est la voie de chemin de fer à crémaillère la plus raide du monde, avec une déclivité maximale de 48 %. Elle fut ouverte en 1889 et électrifiée en 1937. Actuellement, il y a également un téléphérique, mais le petit train du Pilate reste une attraction touristique très appréciée.



*2014, n° 2269
125^e anniversaire du chemin de fer du Pilate*

Annexe 4. Les mythes fondateurs de la Suisse

Deux histoires, concernant la fondation de la Suisse au début du 14^e siècle, ont longtemps été - et sont encore même de nos jours - considérées comme véridiques. Il s'agit en fait de légendes, qui ont surtout servi à louer et glorifier le courage et le patriotisme de la population helvétique primitive.

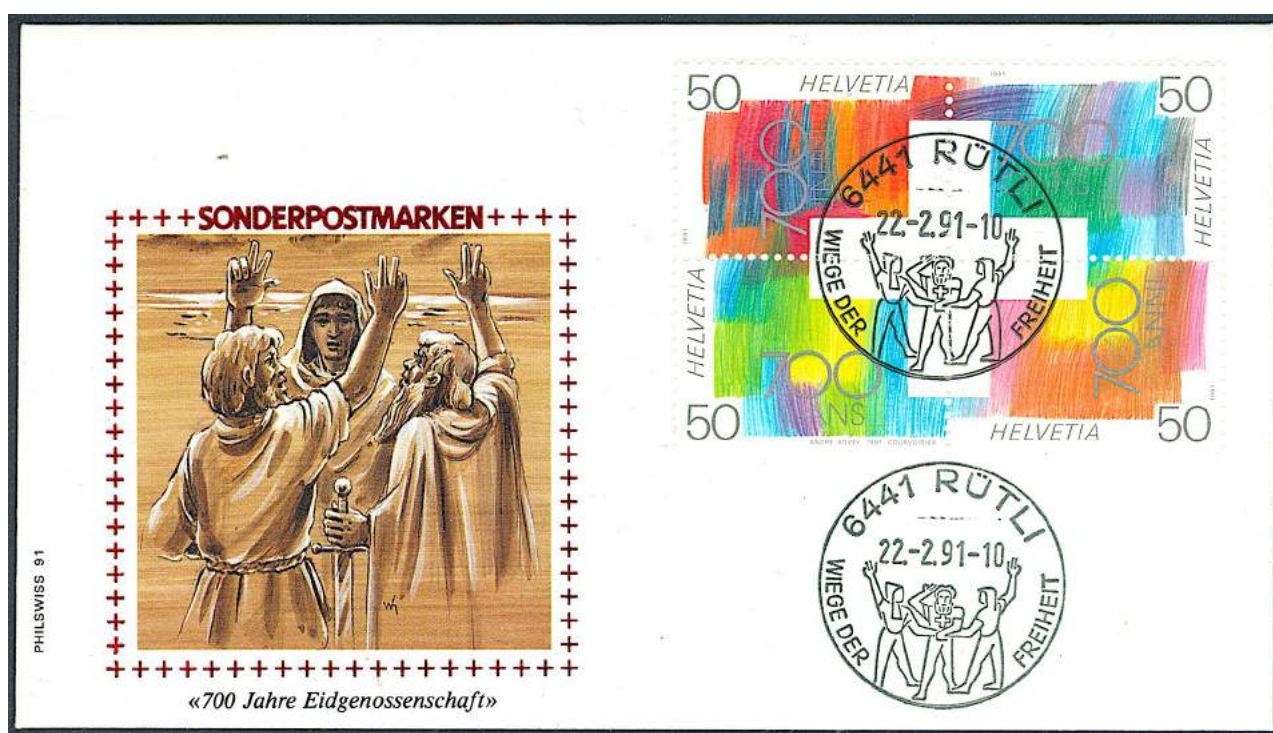
La première de ces légendes est celle du "Serment du Rütli", la seconde celle de Guillaume Tell.

L'histoire du "Serment du Rütli" se situe en 1307, période pendant laquelle les cantons d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald étaient sous la domination des Habsbourg.

L'empereur du Saint-Empire germanique s'y faisait représenter par des baillis, dont les plus cruels et les plus avides étaient Hermann Gessler, bailli d'Uri et de Schwytz, qui gouvernait depuis son château de Küssnacht, et Landenberg, installé à Sarnen.

Les taxes élevées, les vexations, les amendes et les punitions engendrèrent la colère de la population, dont les meneurs décidèrent de regrouper les mécontents.

Trois leaders, Werner Stauffacher, Walter Fürst et Arnold de Melchtal, chacun accompagné de dix volontaires, se rendirent dans la prairie du Rütli, qui domine le lac des Quatre-Cantons, et y firent le serment de libérer les trois cantons d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald, et de vivre en hommes libres ou mourir.



1991, FDC avec les timbres n°s 1368/1371
Le serment du Rütli



*1914, n° 143
Le Rütli*



*1941, n° 358
Le Serment du Rütli
(Monument des trois conjurés, au parlement de Berne)*

La deuxième légende est bien plus connue : c'est la célèbre histoire de Guillaume (Wilhelm) Tell. Elle se déroule elle aussi au début du 14^e siècle, et on y retrouve le bailli Hermann Gessler. Celui-ci aurait fait ériger un mat surmonté de son chapeau à Altdorf, dans le canton d'Uri. Les habitants étaient obligés de saluer le chapeau. Devant le refus de Guillaume Tell, celui-ci est contraint, pour avoir la vie sauve, de percer, avec un carreau d'arbalète, une pomme placée sur la tête de son fils. Tell réussit l'exploit, mais est néanmoins arrêté. Sur le chemin de la prison, il y a la traversée du lac des Quatre-Cantons, où sévit une grave tempête. Malgré son statut de prisonnier, Tell est chargé de conduire le bateau. Cela lui donne l'occasion de s'évader, et peu après, il tue Gessler avec un tir d'arbalète. C'est le début de l'insurrection qui donnera la liberté aux cantons d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald.



*1917-1927, n°s 161, 203, 204 & 205
Guillaume Tell*



*1924-1927, n°s 197 & 198
Le fils de Guillaume Tell, avec la pomme percée d'un carreau d'arbalète*



*1941, n° 359
Guillaume Tell, d'après le tableau de Ferdinand Hodler*

Le Liechtenstein



Introduction

Le Liechtenstein est une petite principauté : sa superficie n'est que de 160 km² et elle ne compte que 38 000 habitants, répartis sur onze communes. Le pays est divisé en deux parties, l'Unterland et l'Oberland. C'est une monarchie constitutionnelle, dont le prince est chef d'État. La capitale est Vaduz.



Carte du Liechtenstein (extrait du site internet de l'Encyclopedia britannica)

Histoire

L'histoire du Liechtenstein suit le même chemin que la Suisse jusqu'au moyen-âge. Il y a d'abord la période romaine, qui débute en 15 a.C. Le Liechtenstein fait alors partie de la province romaine Rhétie. Puis viennent, dès le 4^e siècle, les incursions des Alamans, qui s'y installent. Le Liechtenstein fait ensuite partie du royaume franc mérovingien, puis de l'Empire carolingien.

En 806, sous Charlemagne, la région devient un comté, sous la domination des comtes de Bregenz. La lignée des comtes de Bregenz s'éteint en 1152, et, suivant la bonne coutume féodale, le territoire subit une suite incessante de partages et de divisions. Une partie est attribuée aux comtes de Montfort, mais cette partie est ensuite divisée en Montfort et Werdenberg. Le comté de Werdenberg est à son tour divisé, et c'est ainsi que le comté de Vaduz voit le jour en 1342, dirigé par le comte Hartmann III de Werdenberg-Sargans.

L'année 1342, où le comté de Vaduz voit le jour, est pour cette raison considérée comme la date de naissance du Liechtenstein.



1942, n°s 177/181

600^e anniversaire de la naissance du comté de Vaduz



1992, n° 990

650^e anniversaire de la naissance du comté de Vaduz

En 1379, Venceslas de Luxembourg, alors roi de Germanie, concède le comté à Henri de Werdenberg, mais en 1396, le comte de Vaduz devient le vassal direct de l'empereur du Saint-Empire romain germanique, pour des raisons stratégiques : le territoire actuel du Liechtenstein est un important lieu de traversée des Alpes.

En 1416, le comté passe à la famille des seigneurs de Brandis, dont le plus important est Wolfhart V de Brandis, qui, par une politique de mariages, parvient à réunir en 1437 l'Oberland, qui appartenait déjà à sa famille, à l'Unterland, qui était le domaine des seigneurs de Schellenberg. Les frontières actuelles du Liechtenstein datent de cette année 1437.



*1938, n° 148
Wolfhart V de Brandis*

Le Liechtenstein est impliqué dans trois guerres pendant le 15^e siècle, qui laissent le territoire ravagé et dévasté. La misère engendre en 1525 une insurrection des paysans.



*1982, n° 732
L'insurrection des paysans de 1525*

Le dernier des Brandis vend en 1510 le territoire aux comtes de Sulz, qui s'efforcent d'y maintenir la religion catholique, à l'abri de la réforme qui progresse partout en Europe centrale. En 1613, les Sulz vendent à leur tour le territoire aux comtes de Hohenems, dont la principale préoccupation est de faire de ce territoire un État tampon entre la Suisse et l'Autriche.

Pendant ce temps, la riche famille des Liechtenstein, proche de la famille impériale des Habsbourg, se voit accorder en 1608, en récompense de sa fidélité, le droit de porter le titre de *Prince du Saint-Empire*. Charles I^{er} est le premier de la famille des Liechtenstein à porter ce titre.

Cette dignité est déclarée héréditaire en 1622. Charles I^{er} meurt en 1627, laissant un fils et successeur, Charles-Eusèbe de Liechtenstein.



2008, bloc 20

*400^e anniversaire de la dynastie des princes de Liechtenstein
Le prince Charles I^{er} de Liechtenstein, le premier à porter ce titre princier*

En 1699, le prince Jean Adam de Liechtenstein achète l'Unterland, avec Schellenberg, et en 1712, l'Oberland, avec Vaduz.



1949, n°s 243/245

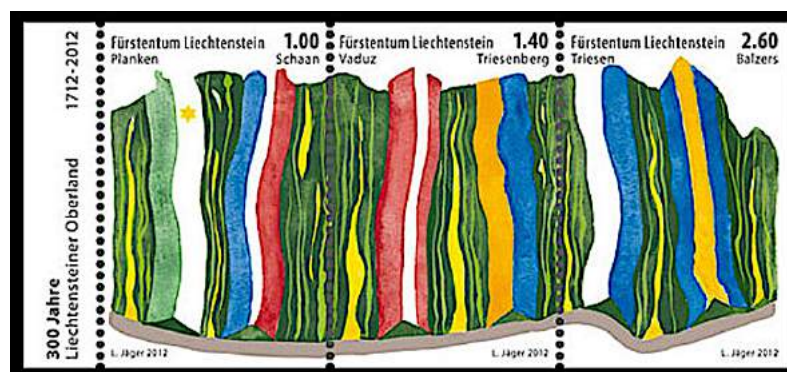
*250^e anniversaire de l'acquisition de l'Unterland en 1699
Le prince Jean-Adam*



*1999, n°s 1136/1140
300^e anniversaire de l'acquisition de l'Unterland en 1699*

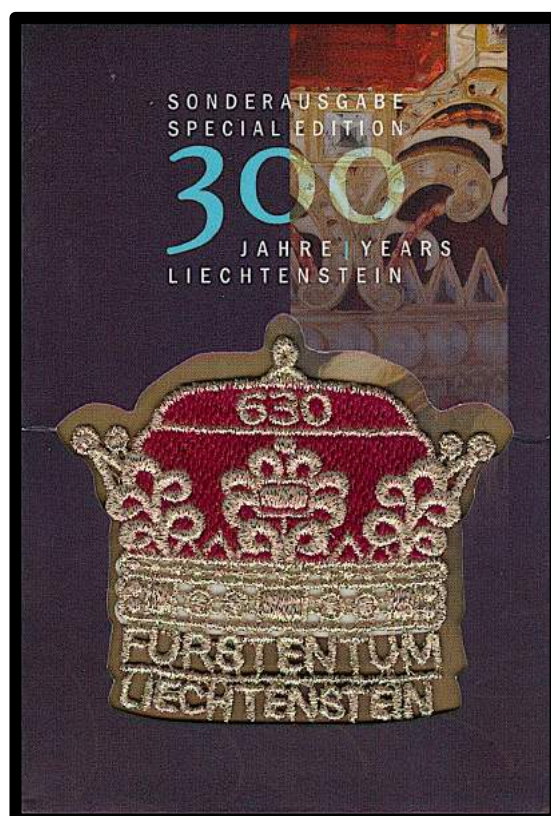


*1987, n° 869
275^e anniversaire de l'acquisition de l'Oberland en 1712*



*2012, bloc 25
300^e anniversaire de l'acquisition de l'Oberland en 1712*

Le 23 janvier 1719, l'empereur Charles VI réunit officiellement les deux territoires en une seule entité, qui reçoit le nom de Principauté impériale du Liechtenstein, et dont la souveraineté est accordée au prince Antoine-Florian de Liechtenstein. Ce n'est donc pas le pays qui a donné son nom à la famille régnante, mais la famille qui a donné son nom au pays ! Les souverains actuels sont encore toujours les descendants directs de la dynastie des Liechtenstein.



*2019, n° 1872
300^e anniversaire de la principauté du Liechtenstein
Le feuillet et sa pochette*



1969, n°s 458/461
250^e anniversaire de la principauté du Liechtenstein



1982, n° 733
La principauté impériale du Liechtenstein,
créée officiellement en 1719



1994, n° 1022
275^e anniversaire de
la principauté du Liechtenstein

La dynastie de Liechtenstein continue de gouverner le pays, tout en restant vassale de l'empereur, jusqu'en 1806. Le Liechtenstein a commémoré plusieurs membres de cette dynastie par des timbres-poste.



Jean-Adam
(1699-1712)



Antoine-Florian
(1718-1721)



Joseph
(1721/1732)



Wenzel
(1748/1772)



Jean-Charles
(1732-1748)



François-Joseph I^{er}
(1772/1781)



Aloïs I^{er}
(1781/1805)

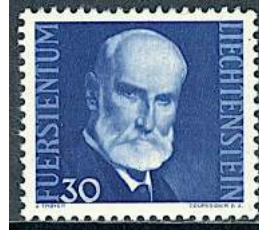


Jean I^{er}
(1805/1836)

1942, n°s 182/185



Aloïs II
(1836-1858)



Jean II
(1858-1929)



François I^{er}
(1929-1938)



François-Joseph II
(1938-1989)

1943, n°s 189/192

En 1806, Le Liechtenstein est incorporé dans la *Confédération du Rhin*, l'ensemble d'États satellites germanophones créé par Napoléon I^{er} après sa victoire d'Austerlitz. Bien que sous la dépendance de l'Empire français, le Liechtenstein devient depuis lors officiellement une nation indépendante, puisque le Saint-Empire romain germanique cesse d'exister, Napoléon l'ayant supprimé.



1956, n°s 313/314

150^e anniversaire de l'indépendance complète



2006, n°s 1348/1351

200^e anniversaire de l'indépendance complète

Le prince Jean I^{er}

Après la chute de l'Empire français, le Liechtenstein reste indépendant, mais est complètement isolé. Tandis que ses voisins connaissent le progrès et l'industrialisation, le Liechtenstein demeure un État figé dans le vieux système féodal. Il n'est donc pas étonnant que les idées de la révolution européenne de 1848 y trouvent un écho favorable : la population demande plus de démocratie, plus de liberté et plus de progrès.



1998, n° 1120

150^e anniversaire de la révolution de 1848

Le prince comprend que le Liechtenstein ne peut rester plus longtemps isolé, et en 1852, un accord douanier est signé avec l'Autriche. Le pays adopte le système monétaire autrichien, ce qui lui procure plus de progrès économique et enfin l'ouverture vers le monde.

La première banque du Liechtenstein est fondée en 1861, et une nouvelle constitution est promulguée en 1862, qui donne le pouvoir législatif à un parlement élu.



1986, n° n° 843

125^e anniversaire de la banque du Liechtenstein

Son fondateur, Karl Freiherr Haus von Hausen



1987, n° 870

125^e anniversaire de la constitution et du parlement liechtensteinois



2012, n°s 1563/1564

150^e anniversaire de la constitution et du parlement liechtensteinois

En 1868, le Liechtenstein dissout sa minuscule armée (80 soldats !) et déclare sa neutralité permanente. Cette neutralité sera respectée et conservée pendant les deux guerres mondiales. Une série de timbres montre le dernier engagement du contingent militaire liechtensteinois en 1866.



1991, n°s 961/963

Dernier engagement en 1866 du contingent militaire liechtensteinois

Entretemps, le prince Jean II est monté sur le trône. Devenu souverain du Liechtenstein en 1858, à l'âge de 18 ans, il va régner pendant 71 ans, jusqu'à sa mort en 1929, âgé de 89 ans.



1925, n° 74



1940, n° 164

Le prince Jean II



1940, n° 166



1912, n° 2



1921, n° 55



1928, n° 85



1928, n°s 86/89
Le prince Jean II

Jusqu'à la fin de la première guerre mondiale, le Liechtenstein s'était surtout lié à l'Autriche, mais l'écroulement de l'Empire austro-hongrois à la fin de la première guerre mondiale lui fait changer de cap : le pays se tourne alors résolument vers la Suisse.

Les accords monétaires, postaux, économiques et diplomatiques avec la Suisse mènent à la signature en 1923 de l'union douanière entre les deux pays, avec l'adoption du franc suisse comme monnaie du Liechtenstein.



1998, n° 1113
75^e anniversaire de l'union douanière avec la Suisse



2013, n°s 1608/1609
90^e anniversaire de l'union douanière avec la Suisse

Entretemps, le suffrage universel direct avait été instauré au Liechtenstein en 1918, et une nouvelle constitution est promulguée en 1921, qui fait de la principauté une véritable démocratie directe.



*2018, n° 1845
100^e anniversaire du suffrage universel direct*



1971, n°s 489/490



50^e et 75^e anniversaire de la nouvelle constitution de 1921



1996, n° 1077

Entretemps, le prince François I^{er} succède à son frère Jean II en 1929. Il meurt en 1938, laissant le trône à son petit-neveu François-Joseph II, qui va régner jusqu'en 1989. François-Joseph II est le premier souverain qui fait du Liechtenstein sa résidence permanente : il s'installe au château de Vaduz. Son fils aîné, le prince Hans-Adam II, dirige maintenant la principauté.



1929, n° 91



1929, n° 93



1933, n° 115



1933, n° 117

Le prince François I^{er}



1939, n° 158



1955, n° 294



1960, n° 349C



1983, n° 770

Le prince François-Joseph II



1991, n° 966



2002, n° 1237



2012, n° 1562

Le prince Hans-Adam II

Fin 1978, le Liechtenstein est devenu membre du Conseil de l'Europe, et le pays a rejoint les Nations-Unies le 18 septembre 1990. C'est actuellement un paradis fiscal, touristique, économique et bancaire.



1979, n° 670

Adhésion du Liechtenstein au Conseil de l'Europe



1991, n° 956



2015, n° 1687

Entrée du Liechtenstein à l'ONU et 25^e anniversaire de cette entrée

Table des matières

Introduction

- I. Des Romains aux Habsbourg (1^{er} siècle a.C.-1291)
- II. Naissance et croissance de la Suisse (1291-1618)
- III. Indépendance et neutralité (1618-1813)
- IV. Vers la Suisse moderne (1813-...)

Annexe 1. L'État fédéral et les cantons

Annexe 2. La Suisse, siège d'organisations internationales

Annexe 3. Tunnels et chemins de fer

Annexe 4. Les mythes fondateurs de la Suisse

Bibliographie

- Jean-Jacques Bouquet, *Histoire de la Suisse*, dans la série “que sais-je ?”, éd. Presses universitaires de France, 1995.
- Charles Gilliard, *Histoire de la Suisse*, dans la série “que sais-je ?”, éd. Presses universitaires de France, 1974.
- Thomas Maissen, *Histoire de la Suisse*, éd. Septentrion, 2019.
- Guy Coutant, *Histoire et philatélie de l'Allemagne*.
- Et bien sûr, les inépuisables ressources d'internet, en premier lieu *Wikipedia*.